LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 349 / 14 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE C'EST ÊTRE INFORMÉ

JANVIER / GENVER 1993

L'ABOMINABLE FORCE TRANQUILLE DE LA SERBOSLAVIE

POBL VREIZH

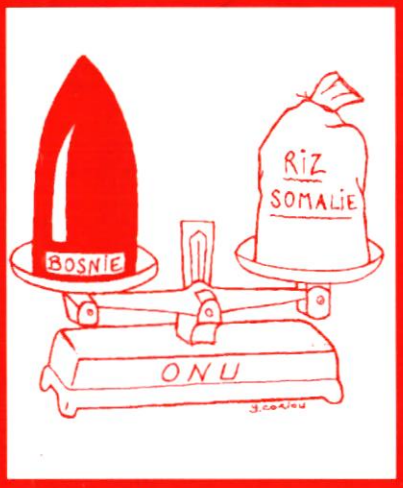
Édito

L'ABOMINABLE FORCE TRANQUILLE DE LA SERBOSLAVIE

Depuis des mois, on arrête, on déporte, on viole des fillettes et des femmes, on tue, on égorge des enfants avant de les faire brûler. Les témoignages s'accumulent, incontournables. Le tout à notre porte.

Certes, pour vivre dans ce siècle, il a fallu s'habituer à voir des massacres à la télé, sans se laisser perturber outre mesure. Comme le disent les uns et les autres, il existe dix, vingt ou trente Somalies. Mais aujourd'hui, dans l'ex-Yougoslavie, l'organisation massive de l'assassinat et de la négation de l'homme dans toutes ses dimensions se fait au nom de la purification ethnique !

Comme aux pires moments du nazisme ou du stalinisme. Les nouvelles générations sont parfois sévères vis-à-vis des pétainistes ou des inconditionnels du communisme. Elles ont de bons arguments, que nous partageons. Ceux-là avaient cependant l'excuse de ne pas toujours savoir ce que l'on faisait au nom des idées qu'ils partageaient. Mais aujourd'hui, c'est pratiquement en direct sous nos yeux.



Non seulement, "on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas", comme cela a été écrit à Rennes, mais la plupart des observateurs bien informés ont dénoncé de manière claire les responsabilités du pouvoir serbe, soutenu de manière continue par la France officielle. La complexité du problème est évidente, mais elle ne peut servir d'alibi. On sait bien que les amis de Milocevic ont tout fait pour refuser les compromis, et ont agi pour annexer, sous des prétextes variés, le maximum de territoires à la Serbie.

Pendant ce temps, nous avons gentiment débattu de Maastricht, en disant qu'il ne fallait plus la guerre en Europe. On assassine à ma porte ? Attendez, je prépare un texte consensuel qui évitera désormais le désordre dans le quartier.

Le pouvoir humaniste a arrêté brutalement quel-ques dizaines de Bretons parce qu'ils auraient abrité des Basques diversement appréciés par la police gonzalaise. C'est curieux, on sait rarement ce qu'on leur reproche à ces vilains Basques.

On a cherché un responsable du sang contaminé. On en a trouvé un. Quel bonheur d'en avoir un, et de pouvoir s'en servir, surtout quand il a voulu nous échapper.

Mais ne sommes-nous pas tous des Garetta qui se planquent derrière les gesticulations kouchnériennes ? Sidajevo, mon amour... Gouvernés par des Ponce Pilates.

Joël GUÉGAN,
pour l'UDB



Pourquoi cette couverture en noir et blanc ?

...et sans illustration !... Par volonté très symbolique de deuil au sujet de l'ex-Yougoslavie. Le noir et le blanc rappellent que les Bretons, en tant que tels, doivent se sentir concernés par des problèmes d'identité et de liberté de peuples maintenus longtemps autoritairement sous le couvercle de la marmite !

349 !

Les abonnés dont la bande adresse porte le n° 349 (ou tout numéro inférieur) sont invités à se réabonner au plus vite. Il y a du retard dans les renouvellements et cela évitera une rupture de l'envoi.

Anomalie ?

Tout abonné qui ne reçoit pas son PB dans les délais habituels est invité à nous contacter au plus vite, à la boîte postale de Lannion, pour que nous puissions déceler l'anomalie. Trugarez deoc'h.

Souscription

Sans les dons de nos amis, pas de PB. Nous publierons la prochaine liste le mois prochain, faute de place.

En guise de sommaire

POLITIQUE : Comme le montre notre couverture, nous nous indignons de ce que l'Europe et le monde laissent faire dans l'ex-Yougoslavie (p. 2, 6). Et, à un niveau plus local et moins dramatique, nous nous inquiétons du grand retour du pétainisme (p. 4).

ENVIRONNEMENT : Des informations exclusives sur Caurel : comment la France a retiré son projet de déviation routière sans étude d'impact ; comment elle tente ensuite de faire porter le chapeau à la CEE (p. 7).

ÉCONOMIE : Un étude de l'INSEE sur la situation réelle de l'emploi en Bretagne (p. 8).

ENSEIGNEMENT : Le bilinguisme, c'est efficace ! Un rapport sur un colloque passionnant au Pays basque (p. 10-11).

POBL VREIZH : Voyage en Irlande, programme de télé et chômage donnent... à écrire.

PEUPLES DU MONDE : Irlande, Macédoine, Bosnie et Québec sont évoqués (p. 16-19).

CULTURE : Encore 3 pages sur des livres d'histoire. Disques et infos diverses (p. 20-25).

Et tous les vœux de l'équipe de rédaction du PB-PV. Bloavezh mat à tous ! (p. 27). Bon combat pour la liberté, la démocratie, la culture, les peuples.

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

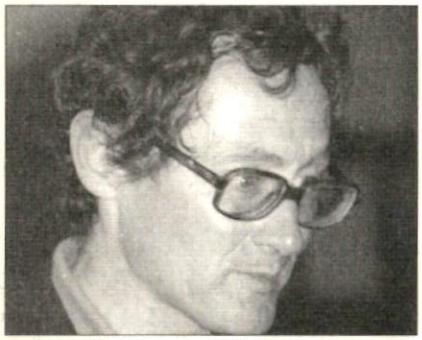
Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus **"POBL VREIZH"**

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

Un nouveau directeur pour le "PB/PV"



Cinq directeurs en 29 ans ! La rotation n'est pas excessive. En 1964, Yann Cheun Veillard inaugurait la série, suivi par Jean-Paul Gourmel en 1969, Ronan Leprohon en 1973, Jean Guéguéniat en 1980 et moi-même en 1984.

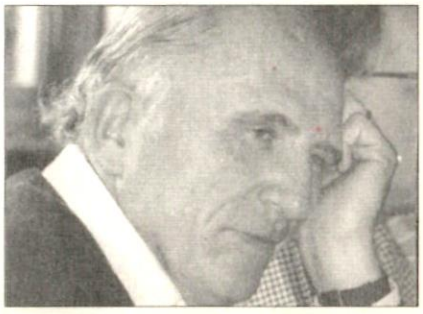
Pendant près de 9 ans, ma vie a été rythmée par la sortie mensuelle du "Peuple Breton", les relations avec les nombreux rédacteurs dispersés en Bretagne et ailleurs ; avec les diffuseurs, avec les militants qui apportent les informations avec nos lecteurs, ces "amis du PB/PV" qui jouent un si grand rôle dans la vie et le financement du journal. *" Un bon journal est un journal qui sort à l'heure et régulièrement"*. Tel a été mon souci premier. L'ouverture, le dialogue et l'action pour la Bretagne ont été au cœur de mes préoccupations.

Après 97 numéros, il est sain qu'il y ait une rotation dans la fonction. Mon ami Joël Guégan, actuellement plus libre que moi sur le plan professionnel, a accepté de me remplacer. Depuis 5 mois, nous travaillons ensemble sur chaque numéro. Nous continuerons à le faire car je deviendrai son adjoint, tout en prenant la responsabilité des "Presses populaires de Bretagne", l'éditeur du journal.

L'équipe reste donc la même. On ne présentera pas ici Joël Guégan, qui participe au journal depuis plus de deux décennies. Conseiller municipal de Nantes depuis 1971, il a été adjoint au maire avant d'être réélu, en 1989, sur la liste "An Oriant Écologie", comme UDB.

Comme par le passé, le PB a besoin de vous. Et bon vent au 6e directeur du "Peuple Breton".

J.J.M.



Des roses pour Pétain ? Trop souvent, hélas !

Le dépôt d'une gerbe sur la tombe de Pétain, au nom du président de la République française a provoqué une forte émotion. Nous la partageons évidemment, particulièrement en ce cinquantième anniversaire de l'arrestation d'un très grand nombre de Juifs par les pétainistes, au trop fameux Vel d'Hiv. Les collaborateurs français savaient certainement, eux, le sort réservé aux déportés. Cela ne les empêchait pas d'aller parfois au-delà de la demande nazie : certains témoignages montrent que des Français ont "livré" des enfants dont les nazis ne voulaient pas initialement !... Dans le Sud de la France, on a vu des soldats italiens empêcher des gendarmes français d'arrêter des Juifs pour les amener à la Gestapo !

Fallait-il que Mitterrand, certes ancien décoré de la francisque, mais aussi ancien résistant réel, vive sur son île Dieu pour ne pas sentir combien cette gerbe apparaîtrait comme une provocation ! Mais est-ce seulement par hasard ?

Sans vouloir faire un lien simpliste avec cette mauvaise décision, une question se pose, cependant : avons-nous, particulièrement ces dernières années, tourné le dos au pétainisme ?... Ou bien, malgré certaines recherches d'images modernistes, ne sommes-nous pas retombés, de manière plus ou moins cool, bien sûr, dans certains pièges qui rappellent une période sombre de l'histoire ?

– Le national-chauvinisme a-t-il reculé ? Pas évident. La campagne de Maastricht a plutôt montré le contraire.

– L'extrême droite est-elle affaiblie ?... Elle est plus structurée en France que dans n'importe quel pays d'Europe et ses scores électoraux n'ont rien à envier aux autres !... Le pays des travers de l'homme ?

– L'antisémistisme et le racisme se portent bien.

– Le mythe du chef qu'il faut respecter, tant à l'Élysée (1) que dans l'entreprise, ça marche : voir l'usage qu'a fait Mitterrand de la Constitution, alors qu'il dénonçait violemment l'excès de pouvoir du président de la République quand il était dans l'opposition ! Il envisage seulement de la bricoler avant de partir, et encore pour balancer une peau de banane à l'opposition !

– Un chômage massif déstabilise la société, et la trop fameuse "France à deux vitesses" divise autant les citoyens que les combats idéologiques d'autrefois.

– La démolition des syndicats s'est poursuivie, jusqu'à limiter leur représentation à dix pour cent des actifs !

– La bourgeoisie de 92, après la chute des pays de l'Est, n'a-t-elle pas un petit goût de revanche semblable à celle de 42, après le Front populaire ?

– La France n'a pas vraiment renoncé à la ligne Maginot, comme le montre sa force de frappe, initialement rejetée par la gauche convenable, puis largement acceptée !... Sans parler des fusées Hadès qui permettaient d'arroser tous nos voisins maastrichiens !

Comme l'autre, cettte ligne Maginot a été contournée par les potes Kohl, en prenant le chemin de... l'économie ! Heureusement, pour sauver la face, Fanch Mit a fait le coup du coleadership européen avec Helmut ! Mais, les taux d'intérêt, qui les décide ?

– Les partis politiques traditionnels ne sont pas au mieux de leur forme et les petits nouveaux laissent parfois rêveurs : si les écologistes comptent dans leurs rangs des gens actifs et courageux qui ont réellement travaillé sur des dossiers et sur des chantiers difficiles, certains discours portent en eux des interrogations. La place de l'Homme par rapport au monde végétal et animal donne lieu à des divergences profondes et inquiétantes. D'autre part, certains politiciens écologistes n'écartent pas une alliance franche et massive avec les champions du profit maximal. Ces démarches peuvent conduire aux pires dérives.

– La politique d'inspiration colonialiste par rapport au Tiers-Monde, ça garde son cachet rétro, et la place du développement autonome de ces pays n'a pas été élargie grâce à des actions gouvernementales.

– Après avoir élu la Force Tranquille, les Français sont les champions du monde de la consommation de tranquillisants. C'est l'image de chevaux d'orgueil ou de chevaux couchés ?

– On dit que la propagande est morte. On lui a seulement changé de nom. La communication, par certains aspects joue exactement le même rôle, en plus vicieux.

– La télé, cet instrument extraordinaire est-elle entre les mains de gens qui cherchent le développement de l'autonomie individuelle chez le téléspectateur ou autre chose ? On en a fait trop souvent un moyen de dressage et d'abrutissement qui rejoint sur le fond la démarche la plus conservatrice et la plus méprisante.

Pays de Loire, enfants de Pétain

Depuis le 19 avril 41, la Loire-Atlantique est séparée du reste de la Bretagne. Il s'agit évidemment d'un choix contre nature qui n'est basé sur aucune volonté populaire. Des sondages ont montré que la majorité des "44" souhaitaient se rattacher à nous ! D'ailleurs 56 + 44, ça fait cent pour cent de bon sens...

Mais les choix pétainistes ont la (vieille) peau dure !

– Le côté "Maréchal nous voilà", chanson imposée aux enfants des écoles à l'époque, pour valoriser la soumission et la disponibilité à l'idéologie dominante, ne vous rappelle pas certaines invitations à des démarches "positives", "apolitiques", "consensuelles", où toute analyse personnelle apparaît comme malsaine ?... Où le "cœur" peut tout résoudre tout seul ?

Cette série de questions et d'affirmations paraîtra sévère à certains. Pourtant, je ne pense pas être le seul à me poser des questions de ce type. Je ne voudrais pas affirmer ici que ceux qui ont le pouvoir depuis une dizaine d'années ont toutes les responsabilités. On y reviendra. L'héritage de l'époque Safari Fiscard Pétain n'était pas confortable sur tous les plans. Mais tout se passe comme si on préparait le chemin à des forces rétrogrades, derrière le paravent d'un consensus mou qui ressemble à l'esprit de Munich !

Toutes les prévisions actuelles laissent penser que la droite classique, malgré son absence de projet novateur (c'est-à-dire) malgré sa fidélité à elle-même, et malgré son incapacité à répondre aux questions essentielles, va gagner les législatives. Ses seuls repères seront bien, derrière un paravent de discours moralisateurs, l'argent-roi et l'ordre. Philippe Pétain, vainqueur des premières législatives de l'ère européenne moderne, ça vaut bien une gerbe !

(1) Même Séguin, pourtant plein de santé pendant la campagne de Maastricht a joué les tontons dès qu'il s'est trouvé devant Tonton à la télé ! C'était le droit à la déférence devant le grand chef qui en avait fait une chèvre... de Monsieur Seguin.

J. GUÉGAN



Claude Sérillon a cherché des Belges, il n'a trouvé que des Flamands et des Wallons.

D'autres le disent

Le 28 novembre dernier Claude Sérillon, journaliste natif de Nantes, a consacré son émission "Geopolis" à la question de la séparation entre Wallons et Flamands. Interviewé par un magazine de télévision de Bruxelles sur son analyse du "divorce à la belge", il a développé un point de vue plutôt original dans le milieu où il évolue :

"En vous séparant en douceur, vous êtes peut-être les premiers à redessiner l'Europe de demain. Car ce n'est pas un hasard si la recherche d'une identité culturelle et le besoin d'autonomie régionale s'affirment parallèlement à la construction européenne : les nations et leurs frontières souvent artificielles, issues des guerres et de régimes autoritaires, perdent leur raison d'être au profit d'entités plus "naturelles". Rien de fondamentalement inquiétant dans cette évolution".

La désinformation au sommet de l'État

Le 19 novembre dernier, en marge du dernier sommet franco-espagnol d'Albi, F. Mitterrand et F. Gonzalès ont accordé une conférence de presse. Répondant à une question de Radio Albigés qui portait sur l'attitude négative de la France à l'égard de la Convention européenne sur les langues régionales ou minoritaires, le Président français a tenu des propos extravagants :

"C'est une discussion en cours. Cette résolution va contre le droit français et la tradition française dans beaucoup de domaines, il faut donc aborder cette affaire avec circonspection. Enfin, pour le développement des langues, autant qu'on voudra ! Nous avons simplement observé depuis pas mal d'années que ce qui avait été fait dans ce sens n'avait pas une forte réponse. Les radios et télévisions de Bretagne, par exemple, n'ont pas eu de succès".

F. Mitterrand a usé une fois de plus de ce mélange de dédain et de désinvolture qui le caractérise quand il veut signifier que la question posée ne lui plaît pas. Mais par-delà la manière, il y a le fond qui relève de la désinformation. Les propos présidentiels ont choqué et blessé les professionnels de F3-Rennes et de RBI, car les sondages d'opinion prouvent qu'en dépit des budgets très limités mis à la disposition des programmes en langue bretonne, ceux-ci, tant à la télévision qu'à la radio, bénéficient d'un très bon taux d'écoute.

"Utopique", des télévisions régionales autonomes ?

Le président Hervé Bourges a des œillères

Le président de France-Télévision a déclaré récemment, à l'occasion de l'inauguration d'une antenne de France 3 à Laval, que les projets de création en région d'offices de télévision publics et autonomes étaient des "utopies" (sic).

Il convient de s'interroger sur le sens exact que le président Bourges donne au mot "utopie" et sur le contexte politique auquel il s'applique. Utopique dans une France où se perpétuerait le centralisme politique et culturel ? Certainement ! Mais sûrement pas dans un pays qui déciderait de s'ouvrir enfin à la réalité européenne, car la régionalisation de la télévision (dans ses moyens et sa politique de production) est dans le reste de l'Europe une règle commune.

Utopique la chaîne galloise S4C qui, depuis dix ans, diffuse chaque jour sept heures de gallois et est devenue le n° 1 du dessin animé en Europe ?... Utopique la deuxième chaîne en gaélique qui doit commencer prochainement à émettre en Écosse ?... Utopique le troisième canal espagnol qui est exploité par une fédération de chaînes régionales autonomes (TV3 en Catalogne, Euskal Telebista au Pays Basque, TV Galicia...) ?... Utopiques les chaînes indépendantes des laender allemands ?....

Il existe à l'échelle de la grande Europe une association qui regroupe les chaînes de télévision régionales, la CIRCOM régionale, dont le secrétariat est assumé par la Télévision bavaroise. Les antennes locales de France 3 qui s'y trouvent "représentées" par leur direction parisienne (!) y font office de parents pauvres de la télévision européenne. Cet archaïsme ne survivra pas à l'ouverture des frontières et, à n'en pas douter, les Bretons seront parmi les premiers à y mettre fin.

C.G.

Humeur

A propos de "bécassinades"

Un billet en page 3 du "PB" de novembre parle de "bécassinades" à Douarnenez.

Les organisateurs du Festival de Cinéma de Douarnenez ont programmé en août le film de P. Caron "Bécassine" (1939) restauré par la Cinémathèque française. Cette projection a soulevé une controverse, quelque peu entretenue par un quotidien régional et certaines chaînes de télé.

Depuis 1939, le film n'avait jamais été montré. Il a semblé nécessaire de le montrer pour que les Bretons et les autres puissent se faire une idée de son contenu et en parler en connaissance de cause.

Certes le film tourne en dérision les Bretons et est à ce titre insupportable. Mais il tourne aussi en dérision la patronne de Bécassine, sa famille et ses invités. Et finalement c'est Bécassine qui se révèle la plus fine, en découvrant les auteurs d'un larcin.

L'on pouvait s'attendre à pire. La caricature des Bretons dépeinte dans ce film était encore plus intolérable, à la veille de la seconde Guerre mondiale, à une époque où de nombreuses Bretonnes partaient travailler comme bonnes à Paris ou ailleurs, ce qui n'est plus la réalité d'aujourd'hui.

Si l'on s'élève contre la projection de "Bécassine", il faut aussi dénoncer le côté anti-breton d'une émission comme "Imogène" diffusée à une heure de grande écoute. Il faut aussi savoir que "Bécassine au cinéma", album de BD, a été réédité et que le film de P. Caron sort en vidéocassettes. Vendu dans les magasins spécialisés, sinon dans les supermarchés de France et de Navarre, il fera certainement plus de tort aux Bretons que la projection du film à Douarnenez devant quelques centaines de personnes, dont beaucoup déjà conscientes du problème.

Y. JARDIN



Comment peut-on être (Finkiel)... Croate ?

Imprimé par la maison Floch de Mayenne, et édité par Gallimard, *"Comment peut-on être Croate ?"* est un recueil d'articles écrits par Alain Finkielkraut, relatifs au drame de l'ex-Yougoslavie, et particulièrement aux souffrances des Bosniaques et des Croates qui, bien que victimes d'une guerre criminelle, voient "la vérité même de leur souffrance niée ou calomniée" estime l'auteur.

La publication de ce petit ouvrage de 150 pages n'a pas rempli d'allégresse les tenants du socialisme incontournable et incontournablement parisien. Il sera sans doute difficile de trouver une concentration d'arguments aussi percutante pour dénoncer l'attitude de la France mitterrandienne sur ce problème.

D'emblée, le rapprochement est fait avec l'époque de Munich, où les peuples d'Europe centrale bénéficiaient déjà d'un mélange de lâcheté, de cynisme politique et de dédain du "civilisé envers le sauvage", avec une citation de Chamberlain à la Chambre des Communes : *"Combien il est horrible, combien fantastique, combien incroyable que nous en soyons à creuser des tranchées et à essayer des masques à gaz en raison d'une querelle qui s'est produite dans un pays lointain entre des gens dont nous ne savons rien".*

"Vive la fin du communisme et que personne ne bouge", voilà une des expressions percutantes qui dénonce la volonté de ne rien changer à un "ordre" mis en place par ceux qui ont "mis et vissé le couvercle sur les peuples de l'autre Europe", et, maintenant que le couvercle est enfin levé, la tendance à pousser des cris devant la marmite en ébullition !

"Vive le rap, à bas la Slovénie" vise de manière directe la faune plus ou moins intello de la basse-cour élyséenne, soi-disant ouverte à tous les peuples, mais trop souvent installée dans ses modes passagères et dans son soutien sans faille au jacobinism le plus figé. C'est ainsi que l'on renvoie les Bosniaques et les Croates à une "nuit inter-ethnique" où tous les peuples sont gris et peuvent s'entretuer – sauf les Palestiniens qui semblent avoir la cote, jusqu'à nouvel ordre.

J'avoue que la lecture de ce recueil m'a frappé par l'efficacité des arguments et des analyses. Seule la réserve rapide sur le problème corse laisse perplexe, mais elle n'est pas sufisamment étoffée pour être discutée ! La citation suivante, un peu longue, vous permettra de réfléchir avec l'auteur à l'évolution des esprits sur les notions d'identité et de nation, qui sont évidemment au cœur du débat pour nous autres, indigènes bretons qui essayons de garder notre lucidité, malgré les bourrages de crâne et les bécassinades.

J. GUÉGAN

Bosnie : L'UDB prend position

Condamnant la réunion par la conquête des territoires peuplés de Serbes (ou de Croates) des Républiques de l'ancienne Yougoslavie,

Condamnant la criminelle politique de purification ethnique qui en résulte et qui entraîne massacres, viols, tortures et déportations,

Inquiète devant les risques d'extension du conflit à la Macédoine, au Kosovo (ou à d'autres territoires), et devant les risques de guerre internationale dans les Balkans qui peuvent en résulter,

Jugeant l'aide humanitaire aux populations attaquées ou réfugiées, certes nécessaire, mais insuffisante en l'absence d'une solution politique.

L'UDB demande :

– que l'ONU décide d'une intervention directe pour mettre fin aux conquêtes territoriales et à la politique de purification ethnique,

– que les responsables et les auteurs des crimes perpétrés dans le cadre de la politique de purification ethnique soient dénoncés et jugés pour "crimes contre l'humanité",

– que toutes les personnes détenues dans les camps d'internement soient immédiatement libérées, au besoin par l'utilisation de la force armée.

L'UDB rappelle le principe imprescriptible de non-modification des frontières par la force et le droit des réfugiés au retour dans leur foyer d'origine, si besoin est sous-protection internationale effective.

L'DDB appelle ses militants et ses adhérents à prendre toute initiative, seuls ou avec d'autres partenaires :

– pour organiser des manifestations de protestation contre la situation actuelle,

– pour apporter une information sur les conflits actuels dans l'ex-Yougoslavie,

– pour parrainer des villes des territoires actuellement menacés par une extension du conflit ou des camps de réfugiés,

– pour apporter un soutien aux forces de paix à l'intérieur de l'ancienne Yougoslavie.

Coup de tonnerre sur Caurel

Caurel est sous le choc. Le 30 novembre les tronçonneuses se sont mises en marche et trente gaillards, semble-t-il protégés (de quoi ?) par des gendarmes très peu discrets, ont commencé d'abattre le bois qui couvre la colline escarpée de Caurel, côté ouest. La DDE des Côtes-d'Armor semble décidée à passer en force malgré le refus de vente opposé par une dizaine de propriétaires qui se sont groupés pour faire valoir leurs droits en justice.

Faire porter le chapeau à l'Europe

Quelques jours plus tard Max Siméoni recevait, à Bruxelles, une lettre de la Commission européenne (voir ci-contre) l'informant que *"le 13 novembre (...) les autorités françaises (avaient) fait savoir à la Commission que le projet de Caurel allait être retiré du programme communautaire"*, c'est-à-dire de l'Opération intégrée de développement (OID) en faveur du centre Bretagne décidée en 1987 et financée sur des crédits de l'Europe, de l'État, de la Région et des collectivités locales. En clair la France renonçait à la participation financière de l'Europe, d'un montant prévu de 16 millions de francs. *"Sans que cette information ait été confirmée depuis par écrit"* se donnait la peine de préciser la Commission dans sa lettre au député de l'ALE. Cette précision,



apparemment anodine, allait au contraire se révéler cruciale. En effet, dans une lettre du 7 décembre, la Commission, s'appuyant sur l'information qui lui avait été transmise au téléphone, interrogeait les autorités françaises sur la réutilisation possible des crédits initialement prévus pour Caurel et dont l'affectation définitive devait intervenir avant le 31 décembre 1992 sous peine d'être définitivement perdus pour le centre Bretagne. Le 9 décembre la Préfecture de Région adressait un fax vengeur à la Commission, lui attribuant la décision de retrait de Caurel de l'OID ! Faire porter le chapeau à l'Europe est devenu une mode, y compris dans l'administration française...

Pas d'étude d'impact

En réalité la Commission européenne n'a fait que remplir sa fonction qui est de contrôler l'application de la législation communautaire que les gouvernements des États membres ont eux-mêmes initiée. Or la Commission n'a jamais reçu des autorités françaises, ni de la Préfecture de Région ni du Ministère de l'Équipement, l'étude d'impact globale qu'elle demandait sur la base de la directive du Conseil européen du 27 juin 1985 concernant l'évaluation de certains projets publics et privés sur l'environnement. Cette étude d'impact était également demandée par le Conseil régional, le Comité local de défense du site de Caurel et les associations de protection de l'environnement (SEPNB, GEPN, FAPEN...). La Direction régionale de l'environnement (DIREN), administration de l'État, n'a jamais répondu à ces multiples demandes, ce qui autorise à s'interroger sur son utilité.

Interventions auprès de la DIREN et de la Préfecture de Région

Le retrait des crédits européens du projet de Caurel, résultat de la gestion trouble du dossier par les autorités françaises, pose le problème du financement des travaux dont le coût estimé s'avérait déjà exorbitant (aux dernières nouvelles, 43 millions de francs – plus sûrement 60 millions – pour percer dans le rocher sur 3 km). Une fois de plus le contribuable est invité à payer et se taire.

Le 10 décembre l'UDB est intervenue auprès du Préfet de région et du Directeur régional de l'Environnement pour demander la suspension des travaux et la réalisation d'une étude d'impact concernant l'ensemble du trajet Gouarec-Mûr-de-Bretagne et tenant compte des différents tracés possibles, seule façon d'obtenir une solution satisfaisante tant du point de vue de l'environnement que de l'utilisation des fonds publics. Au moment où nous écrivons, nous ne connaissons pas le résultat de ces démarches.

(à suivre)

Christian Guyonvarc'h

La Commission européenne informe Max Siméoni

Document

Monsieur le Député européen,

Je vous remercie de m'avoir transmis dans vos courriers du 31 mars et du 9 novembre 1992 des éléments d'information concernant la réalisation du projet de déviation routière de Caurel. Cette opération figure dans le programme global d'aménagement de la RN 164, tel que défini dans le programme national d'intérêt communautaire (PNIC) décidé le 17 décembre 1987 pour la Bretagne centrale et au financement duquel la Communauté est associée.

Les services de la Préfecture des Côtes-d'Armor que nous avions saisis d'une demande d'information concernant le tracé défini par un courrier en date du 28 août, nous ont fait savoir le 12 octobre que la déviation "respectait parfaitement l'environnement, notamment en sauvegardant les captages, en prévoyant des protections phoniques et un traitement paysager comportant, en particulier, le reboisement systématique des parcelles jouxtant l'assiette de la voie".

Par la suite, les services de la commission ont demandé aux autorités françaises de leur fournir des éléments permettant d'établir que l'opération de Caurel remplissait les conditions posées par la directive du Conseil du 27 juin 1985 concernant l'évaluation de certains projets publics et privés sur l'environnement. Le 13 novembre, sans que cette information ait été confirmée depuis par écrit, les autorités françaises ont fait savoir à la Commission que le projet de déviation de Caurel allait être retiré du programme communautaire.

Dans cette hypothèse, étant entendu que le programme doit se terminer le 31 décembre 1992, les services de la Commission sont prêts à étudier toutes les solutions alternatives qui permettront d'éviter que les crédits communautaires correspondant à la déviation de Caurel soient perdus pour la région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député européen, l'expression de ma considération distinguée.

G. Meadows

D'autres que nous le disent !

Chômer au pays ou partir ?



Encore un titre inspiré par un vieux breizhou ringard et sinistreux, dans le cadre d'une fixation névrotique anti-PS pré-électorale ? Hélas, il vaudrait mieux. Mais ces quelques mots sévères apparaissent sur la couverture de la publication de l'institut national de la statistique de la "région Bretagne", OCTANT, datée d'octobre 92. L'article qui justifie ce titre, signé Marie-Hélène Kerouanton, est précédé d'un "chapeau" très clair que nous reproduisons afin de ne pas trahir l'essentiel de l'analyse :

En 90, les actifs bretons sont 39.000 de plus qu'en 82. Par le jeu du remplacement des générations, l'augmentation de la population active bretonne aurait pu atteindre le double. Mais face à ces 77.000 actifs supplémentaires potentiels, seulement 2.500 emplois (NDLR : le texte de l'article précise qu'il s'agit de 2.500 emplois supplémentaires) ont été créés dans la région. Le chômage a fortement progressé. Les jeunes ont retardé leur entrée dans la vie active, les préretraites se sont multipliées. L'émigration des actifs, définitive, hebdomadaire ou quotidienne s'est aggravée. Les mêmes phénomènes se reproduisent, à des degrés divers, dans chaque zone d'emploi. Leur étude permet de caractériser l'évolution de la situation économique de chaque zone entre les deux derniers recensements.

De plus, quelques faits significatifs apparaissent dans l'article lui-même. Par exemple, la perte d'actifs due aux départs définitifs est estimée à près de 20.000 entre 82 et 90, alors qu'entre 75 et 82 les retours d'actifs en Bretagne étaient plus nombreux que les départs (solde positif de 12.000 pour cette période).

L'allongement de la scolarité a soustrait environ 46.000 jeunes du marché du travail, soit une diminution de 25 % du nombre d'actifs de 15 à 24 ans de taux de scolarisation entre la Bretagne et l'hexagone, en faveur de notre région. Il est intéressant de noter que la baisse du taux d'activité des jeunes est "gonflée" dans les principales villes universitaires, où ont été recensés la plupart des étudiants, indépendamment de leur origine géographique, et où, *"une offre de formation importante et diversifiée à proximité de leur lieu de résidence incite les jeunes à poursuivre leurs études indépendamment des difficultés économiques locales"*. Avec le bonjour d'Alfred à tous les anti-Bretons qui ont magouillé contre la nouvelle université bretonne. On y reviendra, mais la demande existe ! Et au nom de quoi, on s'y opposerait ?

L'accent est mis également sur les difficultés, bien connues des lecteurs du "PB", dans les zones de Carhaix, Guingamp, Lannion, Fougères, Pontivy, Loudéac, Morlaix, où, pour des raisons diverses, la baisse de l'emploi est supérieure à 6 % ! (Ce chiffre rejoint les constatations d'un autre article sur l'aspect social qui montre qu'aujourd'hui un Breton sur cinq est retraité. Un sur trois à Carhaix. Le monde paysan compte plus de retraités que d'exploitants actifs !)

Comme quoi il n'est pas nécessaire d'être abîmé par une "culture d'opposition" dénoncée par certains notables, pour faire des constats sévères.

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
BP 41 – 29870 LANNILIZ
Abonnement 6 numéros : **75 F**

24 h/24 h
l'UDB et le PB sur votre écran
Des infos en français et en breton. Un agenda. Des réponses à vos questions. Un forum "libre expression". La possibilité de laisser des messages à l'UDB ou au PB. Coût très réduit.
(13 à 38 ct la minute, suivant l'heure)
3614 * UDB

Paris-Province match nul : 850 à 30 !

Des âmes vertueuses se sont autrefois élevées contre les délocalisations brutales de Mme Cresson. C'est vrai que ça avait un petit air botoku, bien de chez nous. Mais, si les conditions des délocalisations paraissaient sévères, comment qualifier le caractère massif et contestable des émigrations provoquées par les créations massives d'emplois dans la région parisienne.

On annonce, en effet, la création de huit cent cinquante mille emplois créés dans les dix ans qui viennent. Rappelons que les délocalisations concernaient au maximum trente mille personnes !

Et dire que certains nous accusent de voir le problème *"avec le petit bout de la lorgnette"* !... La paille et la poutre !

Joël GUÉGAN

le peuple breton

Mensue – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J.J. Monnier ;
Secrétaire : M. François ;
Trésorier : Gw. Henry.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION EN CHEF : Joël Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient.

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : J.J. Monnier, "Le Peuple Breton", BP 301, Lannion.

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.Guégan.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 1er trimestre 1993.

POBL VREIZH

Appel pour la ratification par la France de la Convention européenne sur les langues régionales ou minoritaires : les premiers signataires

Au 20 décembre le cap des 13.000 signatures était franchi. Le 7 décembre, un premier paquet de pétitions a été adressé au Premier ministre. Une liste de 400 "personnalités" signataires (élus, universitaires et scientifiques, écrivains, artistes, responsables culturels, responsables syndicaux, journalistes...) a été largement diffusée auprès des médias et des associations culturelles.

Cette liste comprend notamment une vice-présidente du Parlement européen, 24 députés européens, 31 membres de différents parlements de la Communauté européenne (Italie, Irlande, Pays-Bas, Catalogne sud, Pays Basque sud), un ancien ministre de la République d'Irlande, 14 membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat, 36 élus territoriaux ou régionaux (Corse, Bretagne, Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Alsace, Lorraine), 13 conseillers généraux, 9 maires, 16 journalistes de France 3 Corse...

Un comité d'honneur a été constitué qui comprend, entre autres, Claude Hagège, linguiste et professeur au Collège de France ; Alain Fenet, professeur de droit international et président du Groupement pour les droits des minorités ; Jeanne et André Martinet, linguistes et professeurs à l'École pratique des hautes études de Paris ; Yann-Ber Piriou, écrivain, poète et professeur à l'Université Rennes II ; Robert Lafont, écrivain et professeur émérite à l'Université de Montpellier ; Jean-Paul Deléage, professeur de physique à l'Université de Paris-Jussieu et directeur de la revue "Écologie, politique" ; Mateu Amat, responsable de l'amicale des déportés de Mauthausen...

Bien évidemment la collecte des signatures se poursuit. Et d'autres actions sont envisagées.

Jeunes PS choqués

L'édition du 16 novembre de notre éminent confrère "Ouest-France" avait, dans sa page Lorient, une coloration inhabituelle. Nous croyons utile, pour complément d'information, de citer quelques extraits des propos de jeunes militants socialistes locaux, qui ne semblent pas apprécier les pratiques réelles des champions de "Démocratie 2000", le très médiatique club de Jacques Delors vient relancer chaque année à Lorient :

"Un parti socialiste maintenu sous l'éteignoir par la muncipalité.

Notre objectif est de mettre en place un lieu de réflexion de gauche, puisque ce n'est pas possible ailleurs.

La recomposition se dessine dans des clubs sans perspectives propres au PS. Nous voulons autre chose que du centrisme et du socialisme édulcoré.

Le socialisme R 25 des notables et des élus arrogants.

Nous sommes choqués par l'hommage rendu à Pétain, par la politique économique menée depuis 1983, par l'aggravation des inégalités, par l'expulsion des Maliens de Vincennes, par la capitulation devant l'enseignement privé en 84, par la recomposition voulue par un exemple par Jean-Yves Le Drian autour de valeurs qui ne sont pas les nôtres...".

Financement : Mitterrand a raison

Oui, sur un point précis, le financement des partis. On sait qu'il a essayé de faire passer dans le nouveau texte de loi la suppression de tous les financements des partis par les entreprises. Les rudes révolutionnaires du PS lui ont forcé la main, sur cette décision, et le texte examiné par le Sénat maintient (certes dans des limites prévues par la loi) la possibilité pour le patronat d'avoir avec certains hommes politiques des rapports affectueux... On verra si Bérégovoy, qui semble motivé pour nettoyer le paysage, réussit, sous les ordres du chef, à faire plier les députés, au cours de la deuxième mi-temps au parlement.

La bataille pourrait être rude. Certains commentateurs politiques rapportaient le point de vue des députés de la "base" PS : le patron avait certainement mal encaissé sa prostate pour prendre des décisions pareilles !

En effet, les mauvaises habitudes ne se perdent pas du jour au lendemain. Les spécialistes des campagnes riches (on en a quelques-uns en Bretagne !) ne vont pas renoncer sans une forte pression à des moyens qui les font apparaître comme les seuls véritables candidats !

L'argument avancé par ces bonnes âmes était le suivant : si on l'interdit, cela se passera en douce, comme avant, et les valises de billets refleuriront. Argument parfaitement inacceptable de la part de législateurs. Une nouvelle loi ne peut évidemment empêcher immédiatement toutes les tricheries. Mais il s'agit de savoir si :

1. L'occasion d'un changement réel n'est pas venu qui s'appuierait sur un mouvement d'opinion de fond, et qui ferait le plus grand bien à l'image de la politique, c'est-à-dire à la démocratie.

2. La vocation des entreprises est naturellement de financer le fonctionnement politique.

3. Les attributions de marchés publics se feront un jour de manière claire (sinon le contribuable continuera à payer indirectement, **mais deux fois plus cher** le fonctionnement des partis).

4. Les campagnes politiques doivent être basées sur l'esbrouffe de certains et le silence des autres : ceux qui peuvent s'exprimer à la télé chaque jour bénéficieront évidemment des fonds des entreprises. L'important, c'est la sclérose ?

5. Ce qui reste de semblant de conviction de gauche aux députés dits socialistes ne les motive pas pour mettre en place quelques garde-fous s'opposant à la collusion entre la droite et les puissances d'argent.

6. Si l'on veut, oui ou non, favoriser une vraie démocratie, c'est-à-dire montrer au citoyen-contribuable qu'il a intérêt à financer la vie politique pour mieux la faire fonctionner, pour limiter ses dérapages et pour y gagner en transparence.

Mais c'est plus facile de porter un sac de riz sur ses épaules devant les caméras que de traiter les citoyens en adultes !

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Le bilinguisme = L'efficacité

L'exemple basque du sud

Une délégation de l'APEEB-Bretagne s'est rendue au Pays Basque ou la Fédération des Langues Régionales dans l'Enseignement Public (FLAREP) a tenu son 6e colloque.

La FLAREP, née à Bayonne en 1987, regroupe depuis lors les principales associations ou fédérations de parents d'élèves qui œuvrent au développement des langues régionales dans le service public qu'est l'Éducation nationale.

Traditionnellement son assemblée générale annuelle s'accompagne d'un colloque. Après Bayonne en 1987, Strasbourg en 1988, Albi en 1989, Douarnenez en 1990, et Prades en 1991 le colloque est revenu au Pays Basque pour sa 6e édition.

Mais cette fois à la veille de l'ouverture des frontières de l'Europe en 1993, il est sorti des limtes de l'hexagone et a enjambé sans complexe le Bidassoa et s'est déroulé le 31 octobre à San Sébastian/Donostia avant de se poursuivre le 1er novembre à Hendaye.

Le thème retenu cette année était celui du bilinguisme précoce : racine du plurilinguisme pour l'Europe.

Bilinguisme/Plurilinguisme

Deux longues interventions ont été faites par Mme Jasone Cenoz et M. Xabier Isasi du département de psychologie sociale et de méthodologie des sciences du comportement de la Faculté de psychologie de San Sébastian. Il n'est pas aisé de sortir et d'isoler quelques points de ces deux longues communications.

A. – Bilingualité

M. Isasi a tout d'abord introduit la notion de bilingualité qui est l'attribut du bilinguisme au niveau individuel (le mot bilinguisme ayant donc une connotation sociale). Pour M. Isasi, la bilingualité apporte beaucoup plus que 2 langues. La bilingualité est un instrument flexible dans la représentation de la réalité et la compréhension d'un 2e code, puis d'un 3e, 4e code, etc... La pensée verbale, qui apparait chez l'enfant vers 3 ans, s'exprime dans la langue maternelle.

Cette pensée verbale est beaucoup plus riche si elle s'appuie sur 2 langues. L'objectif est d'atteindre une bilingualité équilibrée.

B. – Enseignement en Pays Basque Sud

Mme Cenoz a présenté les systèmes d'enseignement en Pays Basque Sud.

Depuis 1982 et la Loi de Normalisation de la Communauté Basque, l'enseignement repose sur 3 principes : le renforcement du bilinguisme ; l'enrichissement du développement éducatif des enfants ; l'amélioration du système d'enseignement.

Trois filières ont été mises en place : La filière A dans laquelle les cours ont lieu en castillan ; la filière B dans laquelle le basque et le castillan sont utilisés à parité ; la filière D où tous les cours se déroulent en basque avec introduction progressive du castillan au cours de la scolarité.

Dans l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire (public, privé et associatif), durant l'année scolaire 86/87, 64 % des élèves suivaient la filière A et 36 % les filières B ou D. En 90/91, 51 % des élèves suivaient la filière A et 49 % les filières B ou D. Nous constatons une forte augmentation des élèves suivant un enseignement bilingue au cours de ces 5 dernières années : + 13 points.

C. – Multilinguisme, apprentissage d'une 3e langue

Mme Cenoz nous a fait part de l'enquête scientifique menée en 90, portant sur 6 centres scolaires privés ou publics et 321 élèves des filières A et D (il n'y avait pas assez de recul pour effectuer l'étude en filière B).

Pour aucun des paramètres étudiés, le bilinguisme n'apporte de résultats négatifs. Mieux, pour l'anglais (la 3e langue principalement enseignée au Pays Basque Sud), les résultats scolaires sont meilleurs pour les bilingues que pour les monolingues.

Pour les enfants bilingues, le taux de réussite dans l'apprentisssage de la 3e langue est meilleur quelle que que soit l'origine sociale ; la réussite est encore plus spectaculaire pour les enfants issus d'un milieu social défavorisé.

Il faut rappeler que les différentes enquêtes réalisées dans l'enseignement monolingue, montrent que les enfants issus des classes sociales aisées sont aidés dans l'apprentissage d'une langue étrangère (voyages, échan-ges,...).

Aux paroles de Mme Cenoz : *"Le chemin du bilinguisme est la voie ouverte au plurilinguisme"*, on serait tenté d'ajouter *"et celle de l'atténuation des inégalités sociales"*.

La politique linguistique promue par le gouvernement autonome basque

Le fait de se trouver à San Sébastian/Donostia a permis aux participants de comparer ce qui se fait en faveur de la langue basque au sein de la Communauté autonome avec ce qui existe dans l'hexagone.

Mme Maria Karmen Garmenda, secrétaire générale chargée de la politique linguistique auprès de la présidence du gouvernement basque, a ouvert le débat et présenté les actions de son gouvernement, ainsi que M. Mikel Zalbide, chef de service du département d'éducation du gouvernement basque.

Que retenir de ces deux interventions ?

A. – La planification linguistique

Pour la Communauté autonome basque, le point de départ est la Commission espagnole qui permet l'utilisation et l'enseignement des langues propres aux communautés et du castillan (langue officielle de l'État espagnol) depuis 1982 : loi dite Loi de Normalisation.

De nombreux problèmes apparaissent lorsque l'on veut passer d'un système d'enseignement unilingue à un système d'enseignement bilingue.

La planification linguistique est nécessaire : elle doit tenir compte des libertés individuelles et des intérêts de la communauté qui parfois s'opposent souvent.

De larges débats, consultations s'imposent avec tous les secteurs concernés : publics, privés, administratifs...

a) Dans la communauté autonome, lorsque les pouvoirs publics doivent faire en sorte que tous les enfants aient une connaissance pratique des deux langues à la fin de la scolarité obligatoire.

b) Une reconversion humaine a été nécessaire pour que les enseignants en place puissent enseigner en basque. Il est à noter que dans les écoles de formation des maîtres, la langue basque est utilisée pour l'apprentissage des différentes disciplines ainsi que pour la formation pédagogique.

c) Le matériel didactique pour mettre en place le bilinguisme est nécessaire : vidéo, informatique, livres (actuellement 600 à 700 publications par an en langue basque).

d) Il faut se fixer des objectifs précis et évaluer sans complexe, les réussites et les échecs, pour réorienter la politique linguistique.

B. – Recommandations pour une politique linguistique

Selon M. Mikel Zalbide, cinq points se dégagent lors de la mise en place d'une politique linguistique :

1) les facteurs structuraux : les élèves, les enseignants, la qualité de l'enseignement.

2) les programmes éducatifs doivent tenir compte de l'environnement socio-économique local.

3) les décisions doivent être prises par un gouvernement local, autonome.

4) la langue minoritaire doit être une langue nécessaire dans la vie, il faut pouvoir parler la langue en dehors de l'école et s'en donner les moyens.

5) l'unification de la langue.

Protocole d'accord pour la langue basque

Lors de la réception officielle en présence des plus hautes autorités :

– du gouvernement basque, de l'université basque,

– de la ville de San Sébastian, de la députation du Guipuzkoa,

il a été rappelé la signature d'un protocole entre le gouvernement autonome d'Euskadi (Pays Basque), le Foaral de Navarre et la Région Aquitaine.

Dans ce protocole, les différentes Communautés s'engagent à soutenir et à promouvoir la langue basque.

La Charte à ratifier

Le lendemain à Hendaye une table ronde réunissait un député UDF, un député européen PS, un conseiller municipal Abertzale, le préfet, des journalistes et l'Inspecteur départemental de l'Éducation nationale.

Le débat a montré que certains progrès avaient été obtenus en Pays Basque Nord mais ils sont très fragiles et peuvent, sans cesse, être remis en question.

Un long débat s'est engagé autour de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.* Mme Ana Vari Chapalain, secrétaire au BELM (Bureau européen pour les langues minorisées) a présenté la Charte et est intervenue au cours des débats.

Thierry Delobel, responsable d'Ikas-Bi, et président de la FLAREP est très clair :

"Il est certain, dit-il, *que pour nous au Pays Basque Nord, l'existence du Pays Basque Sud représente une chance et un exemple, tout comme la Catalogne pour nos amis de Perpignan.*

Mais à l'heure de Maastricht, de la monnaie unique, la France accumule les erreurs en matière d'enseignement, donc d'éducation, pour nous faire arriver à la langue unique européenne, l'anglais".

Une chance s'offrait pour changer de cap avec la signature de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires par l'État français ; celui-ci n'en veut pas et condamne par sa politique les langues régionales à la mort lente.

La Flarep n'en a pas moins demandé solennellement à la France de signer et de ratifier la Charte européenne.

Gérard Coupier



Le point sur l'enseignement bilinguisme à l'école publique

Pays Basque Nord

Rappelons que le Pays Basque Nord s'étend sur environ un demi-département (Pyrénées-Atlantique) et regroupe environ 250.000 habitants. Il y a actuellement 1.200 élèves suivant un enseignement bilingue dans l'enseignement public (450 dans l'enseignement privé et 1.100 environ dans l'enseignement associatif SEASKA).

60 écoles publiques bénéficient de 12 enseignants itinérants pour l'enseignement du basque en primaire et maternelle ; ainsi environ 2.000 enfants ont 3 heures de basque par semaine.

Catalogne Nord

La Catalogne Nord n'est pas le pendant du Pays Basque sur les rives de la Méditerranée, malgré le dynamisme de la Catalogne Sud !

Il n'y a aucune classe bilingue catalan-français dans l'enseignement préélémentaire public !

(Il y a 2 écoles bilingues associatives).

Alsace

Les Alsaciens se battent et commencent à obtenir des résultats grâce à l'association des parents d'élèves ABCM-Zweisprachigkeit. Face aux refus répétés de l'Éducation Nationale, ABCM a procédé elle-même à l'ouverture de classes bilingues avec l'aide de la Région, des départements et des communes concernés.

L'EN ne proposa que des classes dites bilingues avec 6 heures par semaine, ABCM a ouvert des classes bilingues paritaires (13 heures français, 13 heures allemand) lors de l'année scolaire précédente. Cette année, elle gère 9 classes, tandis que l'Éducation nationale aiguillonnée a ouvert 4 classes bilingues paritaires !

Dans la foulée, l'EN annonce un accord avec le Conseil général du Haut-Rhin pour l'ouverture de classes bilingues paritaires en maternelle dès la rentrée 1993 !

Il est à noter : que l'allemand est l'expression écrite de l'alsacien. Que les enseignants utilisent soit uniquement l'allemand, soit l'allemand et l'alsacien dans le langage oral.

Bretagne

650 élèves dans le public (270 en maternelle, 293 en primaire, 84 en collège). Pas de nouveau site en 92-93.

Dans toutes les régions de France, on déplore l'absence de mise en place d'une formation efficace au sein des IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres), l'Éducation nationale ou les collectivités locales mettent la formation d'enseignants bilingues en tête de leur préoccupation.

Enezenn an eñvor

gant Fañch Treger

Eus Berc'hed da (G) Cill Dara war roudoù Brigit ha meur a hini all

Revare rann : O pesketa e lenn Barfinnihy

Un nebeut amzer goude bezañ kimiadet eus H.H. e tegouezhjomp e ode Moll a-us da (G) Cill Airne. Ac'han ez eus ur gweled dispar war menezioù glas-du ha lennoù lintrus korn bro Kerry.

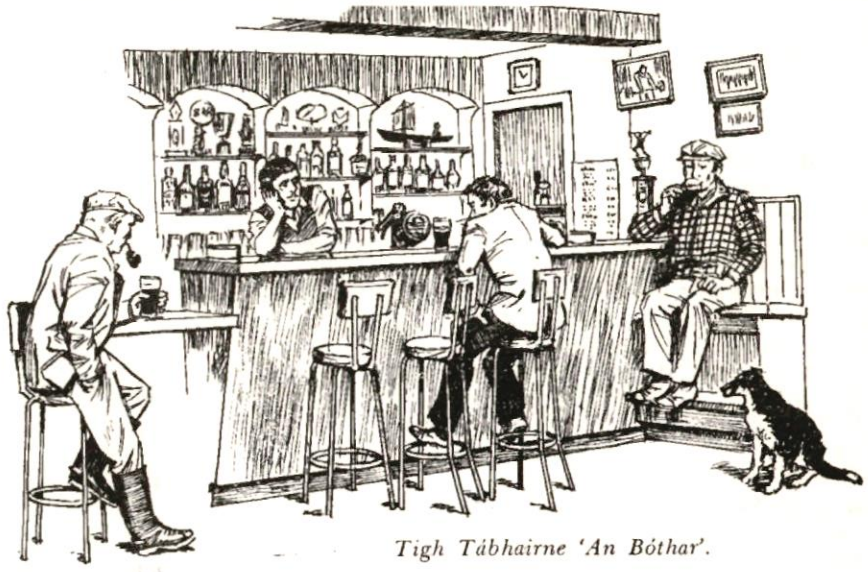
Siwazh, tamm ha tamm, eus kribennoù Mac Gill y Cuddy hag eus ar Menez Limestra, kreuzet gant hent-kev meinek Dunloo, e tiskenn ur vorenn wenn a neu al livioù splann kenkoulz ha diardro ar menezioù.

E ti-debriñ ode Moll e pakomp ur verenn skañv ha prestik goude en em gavan nepell eus eno, war ribl al lenn Barfinnihy o klask adkavout jestroù kozh ar pesketaer a oa ac'hanon kent.

Troet eo bremañ ar vorenn da c'hlizhenn stank ha ribloù al lenn kelc'hiet a-dost gant menezioù mouk teñval eo diaes tre tostaat dezho, ken gwask ma 'z eo an douar karget a zour. Lavaret en doa H.H. din e oa al lenn vihan-mañ mat tre evit an dluzhed "kanevedenn". Diskleriet en doa din zoken pere a oa an toulloù gwellañ. Setu am boa prenet evit un nebeut lurioù an aotre da besketa enni e-pad un devezh leun.

Siwazh, war stankaat e ya bremañ ar c'hlizhenn ha n'eo ket posupl pesketa gant ar c'helien bet roet din. Neuze e kemeran ul loa deuet ganin eus Breizh. Gant houmañ emezon e vo gwelloc'h, marteze. E-pad un eur bennak e vannan ma linenn e dour teñval al lenn hep santout netra er beg. Glav-pil a ra bremañ ha ma dilhad-glav a zo re skañv evit un amzer eus ar seurt-mañ. Gleb-dour-teil en em gavan buan a-walc'h ha ret eo din kuitaat ribl al lenn.

Siwazh, n'am eus ket kalz a zilhad sec'h e-barzh ar c'harr-tan ha setu e sec'ho ma dilhad warnon. An holl a oar n'eo ket kement-mañ un dra gwall blijus. Ha graet kazeg ganin war ar marc'had, hag eñ eo leur al lenn a besked !



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

Biskoazh kemend-all ! Ha me a grede e oa chomet Iwerzhon er stad ma oa Breizh daou-ugent vloaz 'zo pa oa leun a besked er stêrioù. Mâ, gwelet e vo diwezhatoc'h. Ober a rin un taol esa adarre er sizhun a zeu pa vin er C'honnemara. Eno eo mat ivez evit ar peskerezh hervez an vrud.

E gwirionez ne vo ket tennet ken ar walenn da beskesta e maez eus koufr an oto : re vil eo an amzer ha neuze n'eo ket aes redek div c'had ha Brigit, Brandan hag ar re all a zo trawalc'h evidon.

War hon hent da di T.M.C. e chomomp a-sav e Sneem. Na pegen koant ar gêriadenn-mañ, zoken dindan ar glav, gant he ziez livet sklaer, e glas, melen, roz, mouk e-kichen lamm-dour he stêr froudenneck !

Hag en-dro da (V) Baile Bhuirne dre un hent kammigellek a-hed ar Stêr Rust da gentañ ha goude a-zehou war dorr ar menez. War e lein e chomomp a-sav ul lajat da evañ ur bannac'h "Beamish" en ur "pub" brudet evit bezañ an hini uhelañ e Bro Iwerzhon.

E diabarzh ne oa ket gwall naet an traoù. Evel ma vez lâret e Breizh : Eno e oa klud ar yer war an daol. Met ne ra forzh, mat e oa ar bier !

A-raok koan e oa un tamm abadenn e ti M.K., keneil hag amezeg hon ostiz. Gwin gall ha gwastell munut a oa war an daol. Plijus tre e oa an aergelc'h : kanaouennoù e gouezeleg, saozneg ha zoken brezhoneg a-drugarez d'am gwreg. A-benn ur pennad e lâris da M.K., mestr an ti, e vije riñset buan ha buan ar gwin gall en doa e-barzh e gav ma kendalc'hje an dud ha lonkañ evel ma oant oc'h ober.

– Arabat dit ober gwad fall, emezan. Ken alies gwech e tegouezh amañ ur c'harr-boutin eus a Vreizh e vez ouzh-penn kant litrad gwin gantañ en e reor.

Ret eo din displegañ deoc'h ez eo gevellet an holl gêriadennoù en-dro da (V) Baili Bhuirne gant parrezioù eus kreiz Breizh, Purid-Kintin, Tremargad, Laruen...

Met arabat eo soñjal n'eo an eskemmoù-se nemet digarezioù evit evañ hag ober chervad. Graet e vez ivez war-dro ar muzik, an dañs har ar sevenadur dre vras ha marteze diwezhatoc'h e vo tu da labourat asambles war dachennoù all, an ekonomiezh da skouer. N'a petra 'ta ?

Anat eo o deus an eskemmoù-se kaset war-raok etre an div vro abaoe un nebeut bloavezhiou, digoret daoulagad an Iwerzhoniz war Vreizh ha daoulagad ar Vreizhiz war Iwerzhon. A bep tu d'ar mor ec'h ouzomp bremañ ez omp kendirvi gompez tonket da c'houzanv an hevelep planedenn.

En abadenn-mañ dreist-holl emsaverien eus ar c'horn-bro, en o zouez Peadar O'Riada, mab ar sonaozour brudet hag ivez ur stajiad kozh eus Alcatel Lannuon, kustumet da zont ingal d'ar "Seizh Avel" da Gonfort-Berc'hed, d'ar mare ma oa e Breizh. A-drugarez d'an den-se ha da veur a hini all, kanerien ha sonerien, en em gav uhel tre Konfort-Berc'hed war renk "ar c'hêrioù" tomm da galon an Iwerzhoniz, goude Lourdes ha Pariz.

(Da vezañ kendalc'het)

Diwar benn ar Skinwel, adarre...

Troioù kamm ar Fransizien raksonjet abaoe pell

Krediñ a raen a-raok petra sinifie FR3. "France régions" e oa evidon. D'ar marevezh-se o doa ar "rejionoù" tu d'en emz ziskouez, sañset. Prest e oan da sevel ur pennad-skrid evel-se. Awenet e oa va spered gant ar prosez deuet diouzh TF1 a-enep ar Chadenn 2. Kondaonet eo bet ar Chadenn gentañ da reiñ 25 milion d'an hini all. Paeet eo he disonestiz ganti. Gwell a se. Ha pa 'meus lakaet va soñj war FR3 kozh em eus klasket da gompren perak e oa an niverenn 3 hepken ? Pegoulz e oa c'hoarvezet an dra-se ? E-pad an hañv-mañ sur awalc'h. E-pad an hañv e veze cheñchet kalz a draoù. Savet e vez an troioù kamm alies pa kemer an dud o amzer-vak kreskiñ ar prizioù, kreskiñ an tailhoù, digreskiñ ar paeoù, bountañ implijidi ha micherourien er-maez, hag all.

Ar "rejionou" ijinet muioc'h-muiañ mouget

Lennet em eus war al levr-bloaz QUID evit gouzout hiroc'h e pelec'h emañ ar wirionez. Ne oa netra a-zivout TF1 ha netra a-zivout A2 kozh e-keñver ar "rejionoù". Setu ar pezh am eus kavet a-zivout FR3 hepken peogwir am dije bet chañs da gaout traoù skignet tennet diouzh sevenadur, yezh, gizioù eus ar rannvroioù. En aner am boa klasket ar "rejionoù". met peseurt rannvroioù ? Gouzout a raen e oa ar brezhoneg war ur marevezh treut e dibenn ar sizun. Krouet eo bet "rejionoù" ijinet hervez trouc'hadennoù didammet evel ur gwastell pe ur boestad-fourmaj etre harzoù an Egzagon. N'hell ket FR3 kaout muioc'h eget 4 eurvezh pep sizunvezh well-wazh eus programm "broadel" an tele evit ar chadenn 3. Re Bariz a ziskouez evel-se int ar mistri en ur reiñ reolennoù. Sellomp ouzh ar wirionez, c'hoaz pegeit e pad ar "rejionoù" neuze.

Aesaet em eus sevel ur roll gant programmoù an noz pe d'an abardaezhioù. Setu va enklask.

Deizioù :

6/11 Talassa
8 Film e kreisteiz ar Frañs
9 Film (Emgann San-Sebastian)
10 Tiñtiñ
11 Kerzhadeg ar c'hantved (Cavada)
12 Fil amerikan
13 Talassa
14 Sirk
15/11 Film polis
16 Film saoz
17 Tiñtiñ
18 Kerzhadeg ar c'hantved (Cavada)
19 Film ar Frañs
21 Talassa
22 Film alaman
23 Film frank-italian
25 Kerzhadeg ar c'hantved (Cavada)
26 Film ar Frañs
27 Talassa
28 Goulennoù evit ur mailh
29 Harz-Labour
30 Film ar Frañs

Ne oan ket er ger evit deizioù 'zo a vank war ar roll-mañ.

Marteze ne gromprenit ket perak emaon chomet wart an noz. N'hellont ket an dud gwelet an tele e-pad eurvezhioù-labour ha chom diwezhat evel ar re gozh, ivez.

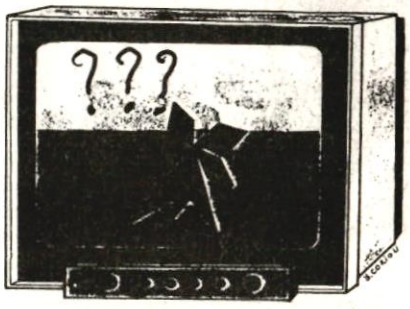
Ne cheñch ket kalz renadur Stad ar Frañs daoust d'ar gouarnamantoù hag a gemm alies. Met implijidi uhel ar Stad ne fiñvont ket. Stummet int gant an ENA da lavared eo, Skol "broadel" ar Melestradurezh. Bez'ez eus ivelzur Skol Prevez savet e departamant... ar Jura (me' gred) hag a goust ker-spontus. Darempredet eo gant bugale tud pinvidik-bras. Er Skoliou-se eo tennet pep mennoz eus pobladoù an Egzagon pe e tifennont da soñjal diwar-benn anezhe hag e tisplegont perak : n'eus ket pobladoù ennañ. Gant ar rese int aliet ar ministred.

Ar gazetennerien a laka dalc'hmat anvioù ar Ministred evit diskouez ez eo int a zo kiriek hag al lennerien a gar an dra-se. Dalc'hit soñj eus ar gwad kontammet. N'int ket kablus met kiriek, evel Georgina Dufoix.

Envorennou aet da hunvreou

Keuz am eus dalch'mat eus "Nuit de la Mediterranée" (Nozvezh ar Morkreiz-douarel") pa oan o sellout ar skramm evit n'ouzon ket petra. Hag a-daol-trumm em eus klevet kaozeal a-zivout kanoù, dañsoù, gizioù ar broioù endro d'ar mor-se. Klevet em eus gant plijadur, traoù eus Maghred, Katalogn, Itali, Gres, Korsika, Provañs hag all. Un drugar e voe. Evel-se am eus komprenet gwelloc'h pegen disonest e oa ar Jakobined. Klevet em eus c'hoazh hiziv digant ar radio e servije an tele 3 d'ar "rejionoù". N'am boa ket en em dromplet. Deoc'h-c'hwi da klask an disoc'h...

Aldrig a NAONED



Y. Coriou

Expolangues

Dalc'het 'vo **"Expolangues"** evel bep bloaz e dor Versailhez **eus an 20 betek ar 24 a viz genver 1993.** Stad a zo ennomp o kemenn deoc'h ur Stand Brezhoneg da geñver an darvoud-mañ. Paeet eo gant Skol-Uhel Ar Vro ha skoazellet eo ivez gant Kuzul-Meur Aodou-An-Arvor. Kaset eo da benn gant un nebeuf kevredigezhioù (Ti Ar Brezhoneg, Association des Professeurs de langue bretonne en région parisienne, Entente culturelle bretonne, Radio Bro, Diwan Paris) a ziskouezo stad a-vremañ ar brezhoneg en deskadurezh, er media, en embann, hag a ginnigo ivez traoù nevez-flamm :

– Tu 'vo da gomz a-hed ar sizhunvezh gant tud eus ar gelaouenn **"Breman".**

– Kinniget 'vo **"Hatoup",** c'hoari nevez an ti-embann **"Keit Vimp Bev".**

– Diskouezet 'vo **c'hoarioù video** e brezhoneg, hag ivez ul lojisiel nevez **evit deskiñ lenn e brezhoneg** product gant an **AFL** (Association française pour la lecture).

– Gwerzhet 'vo d'ar sadorn 23 a viz genver Geriadur Meur divyezheg ar brezhoneg a-vremañ, bet embannet nevez-zo gant **"Skol-Vreizh".**

– Diskouezet 'vo ur gelaouenn nevez evit ar vugale, **Moutig** he añv, embannet gant *Skol An Emsav Kerne-Izel* gant skoazell Skol-Uhel Ar Vro.

Lec'h : Palais des expositions, Dor Versailhez, Paris. Metro : Dor Versailhez/Bus : 39, 49, PC.

Emañ Diwan o klask

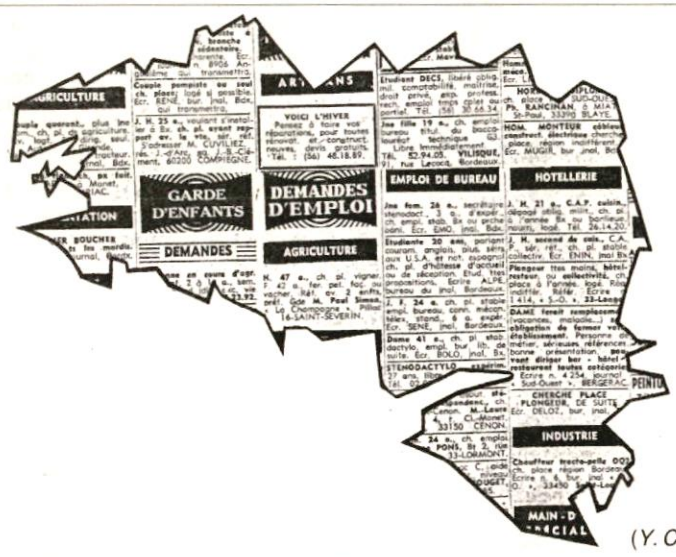
Emañ Diwan o klask skolaerien eillec'hier. Ret eo dezho kaout ul live brezhonek dereat.

Goulenn a reomp diganto kas ur CV hag ul lizher en em ginnig e brezhoneg da :

Z/Diwan, BP 22, 29870 Laniliz.

(Pennad tennet deus "La Croix"", Sul 8-Lun 9 a viz Du 1992)

Istor an dilabour



(Y. Coriou)

"En deiz a hirio, an dilabour e deus en em staliet evit pell-amzer. Muioc'h kuzet eo deut da vezañ ha bevet gant muioc'h a vez neuze".

Dilabour : Ur c'hanved a raokad evit ar pezh a zell deus ar sikour sokial.

"An den e dilabour n'eo ket mui ive c'hantreer".

Deus pelec'h e teu ar ger "dilabourer" ? E peseurt amzer eo deut war well ?

Pierre Pierrard : Dindan an "Ancien Régime", bezañ e dilabour 'zo en em ziskuizañ pa vez tomm an amzer, ar pezh 'zo neuze tostoc'h deus an orin latin deus ar ger : cauma, da lavaroud-eo, sioul. E-barzh ar geriadur politikel ha sokial, ar gerioù dilabour ha dilabourer, evit ar pezh a zell deus stad al labourerien heb labour, a zeu war well wardro ar bloavezhioù 1870. E 1896 an hini eo, e voeler evit ar wech kentañ e-barzh un niveradur, al lodenn statistik. "Dilabourer".

En araok, an holl dud e dilabour 'zo bet e-pad pell mesket gand ar gantrerien hag an dud ampechet. Gwir eo, ar stad dilabour 'zo dija anezhañ kalz araok ar gerioù resis. Ar XIX^{ed} kanved 'zo bet merket gand lodennoù fall hag o deus bannet an dud war ar straedoù ha war an henchoù.

Daoust hag an dispac'h gall a zeu d'he heul "an dilabour" evel ma lavarer bremañ ?

Ze 'zo labour bourvc'hizien levezonet gant spered ar "Gouleier" ha hini ar "physiocratie" hag 'zo evit al losk ober hag ar losk-tremen. Al lezenn hag a zeuio warlerc'h e 1791 a vo frankizour. Al lezenn Allarde, e mis Meurzh, a gas da netra al lodennoù deus ar "Rejim kozh" ha losk ar micherioù libr met gand ur stad buhez gouez. Eil lezenn frankizour, hini an depute deus an "tiers état" Le Chapelier, e mezheven.

Difenn a ra d'ar Stad da gemer perzh etre afer ar batroned hag afer an implijidi, hag ebarzh afer ar strolladoù pe an emvodoù etre tud hag o deus ar memes micher. An dibab frankizour-se a bado e-pad holl an istor sokial ar c'hanved. Ret e vo gortoz 1864 evit kaout an aotre ofisiel da ober harz-labour, an aotre syndikal a zeuio e 1884 hag ar frankiz evit an emvodoù e 1901.

An Dispac'h 'zo ur pennad amzer hir ar zienez hag a bado gand Napoleon. Ur skouer : e-pad emgann Lille, n'eus ket c'hoazh daou c'hant bloaz, an hanter deus ar 60.000 den 'zo sikouret. Rak ar respont nemeti d'ar pennadoù fall-se 'zo ar sikour gand digoudigezh tommerezioù ha kresk ar soubennoù evit an dud. Evel-se, ar soubennoù Rumford, ano hini e deus o dizoloet, e fin ar XVIII^{ed} kanved, ur kimist amerikan, gand "jelatin", karotez ha avaloùdouar, a ra berzh vras rak an dud o deus naon. Bez e krouer evel-se ar pezh a anavezer stalioù a vadelezh e-lec'h e vez lakaet da vont war araok labourioù a servij d'an holl.

Napoleon an hini eo, a gav an tu da lakaat e plas lec'hiou, evit an dud e dienez e l'ec'h en em vesk kantrerien, tud e dilabour ha laerien drouk.

Daoust hag an displac'h "industriel" a zigas ur c'hemm bras ?

An hini gentañ, hini ar glaou, a en em ziazeg e-barzh ur Vro e-lec'h ez eus c'hoazh kalz a dud war ar maez. Ganti ez eus un dilabour "strukturel" wardro 15 % eus ar labourerien, ha gant ur vank evit ar pezh a zell deus an efedusted etre ar goulennerien hag an dud goulennet. Gand-se ez eus c'hoazh un dilabour "konjonkturel" gand ar feson da lakaat e plas ar vekanik frankizour hag a anavez mareoù fall.

Penaoz e kav e-barzh a lezennoù an doare da gas an dud er maez, he blas ?

Ne anavezer lezenn ebet. Kod sivil Napoleon a servij ivez evel kod labour e-pad tost ur c'hanved. Evitañ ar c'hontread labour dre gomz 'zo ur ferm servij hag a c'hell bezañ torret dre forzh peseurt doare heb ragoulenn na profoù.

Daoust hag e weler en XIX^{ed} kanved diwan politikoù publik evit an implij ?

E-pad an taol fall bras kentañ eus an amzerioù nevez, e 1846-1848, bez 'eus neuze 2 milion den heb labour hag a aloubont ar c'hêrioù evit dreist-bevañ, an eil Republik a grou ar stalioù broadel. Met bec'hennerien an amzer-se o deus aon hag a echuont gand an doare-se. Dispac'h vras gentañ an dilabourerien e Paris 'vo torret e Mezheven. Konstitusion 1848 a grou an assistañs publik met nac'h a ra da lakaatan aotre da gaout labour e-barzh ar skridoù. Evit-se e vo ret gortoz ur c'hantved, 1946.

E-pad an amzer-se, an industri vras alouberezh adalek an Eil Empir, he do krouet un doare da vevañ tost d'ar pezh a anavezer en deiz ha hirio ar c'hard bed. Poan hon eus da gaout ur soñj sklaer diwarbenn ar pezh a anavez ar bobloù-se betek dibenn ar Brezel Bed Gentañ.

D'ar peseurt mare he deus ar gware-zigezh sokial kemeret he lañs ?

Holl labour ar XIX^{ed} kanved 'zo bet evit tenn kuit Bro C'hall d'ar frankiz hag a banne kuit al labourer er straed hag da grouiñ ul lezenn sosial. Heb frouezh. An taol fall 1929 an hini eo hag a welo diwan an doare da ober. An taol fall bras a sko Bro C'hall gand un tamm dale met gand efedoù grevasoc'h.

An dilabour en ur vro evel an Hanternoz a zeu gantañ un dienez hag a c'helle kenveriañ gant hini ar c'hanved araok. Dilabourerien an Hanternoz a zeu war droad betek Paris e 1935 evid ur valeadenn naon. Ervezh un niverenn ofisiel, etre meurzh 1931 ha meurzh 1936, niverenn an dilabourerien a dremen eus 450.000 da 823.000. Anavezout a reer ar pezh a zeu da heul war an dachenn politikel.

E mezheven 1936 dija, an tabutoù efedus a grou lezennoù sokial vras : priz al labour ha lezennoù al labour hag a vo lakaet e plas goude ar brezel. N'eus ket d'ar poent-se ul lezenn evit an dilabour. An araokad evit-se a zeuio goude an Eil Brezel Bed. Poan hon eus da merzout an dispac'h eo bet ar "Securite social" e 1945. Deuet omp er maez deus bed an assistañs. Ar re n'o doa ket labour er XIX^{ed} kanved n'o defe morse kredet an dra-se.

Penaos, evel istorour, e welit 3 milion dilabourerien an deiz hañ hirio ?

An dilabour n'o ket mui un dra hag a dremen hag a vez gwelet evel gwechall pa veze bannet kuit an dilabourerien war ar straedoù ha war an henchoù.

En deiz a hirio, e deus kemeret e plas evit pell amzer e-barzh hor gevredigezh met muioc'h kuzet eo deut da vezañ ha bevet gant muioc'h a vez avat. Me a gav din e veze muioc'h a dud evit stourm a-eneb. Marteze e sonje an dud c'hoazh en ur c'hemm bras. Hini an Noz Vras.

Goulennoù gand Robert Migliorini

Troidigezh e brezhoneg gand A.A.C'H

Le bâtiment breton en octobre 1992

La production du bâtiment a légèrement reculé au cours des six derniers mois. Le niveau d'activité est plus élevé dans le second œuvre que dans le gros-œuvre. Par type de chantier, les constructions de logements neufs et de bâtiments à usage professionnel se situent en recul par rapport à avril 1992. En revanche, le secteur amélioration-entretien s'est stabilisé. Les effectifs sont orientés à la baisse.

Les perspectives d'activité ne sont guère réjouissantes pour les mois à venir. Selon les chefs d'entreprise interrogés, l'affaiblissement de leur production devrait se prolonger au cours des prochains mois. La charge de travail est en baisse, les carnets de commandes ont du mal à se reconstituer et les capacités de production sont peu sollicitées. Les effectifs pourraient encore diminuer d'ici la fin de l'année.

L'indicateur d'opinion générale sur l'activité de l'industrie du bâtiment s'infléchit nettement : le jugement exprimé par les entrepreneurs bretons sur la conjoncture nationale est donc plutôt sombre.

Gicquel, c'est bon

Roger Gicquel, le journaliste de radio-télévision, présente depuis septembre une émission de 55 minutes chaque samedi à 13 h sur France 3 Ouest. Il nous fait découvrir une ville ou une région de Bretagne ou de l'Ouest. Roscoff, Nantes, Rennes, Concarneau, l'Argoat de Glenmor ont déjà fait l'objet d'émissions. C'est bien fait, ouvert à la réalité bretonne. Il y souffle un petit air de liberté. Profitons-en !

Le porc en Bretagne

Pour tous ceux qui s'intéressent aux industries agro-alimentaires et notamment à la "filière porc" en Bretagne, signalons la parution d'une petite brochure, agréablement présentée où sont exposés les chiffres principaux : aliments, cheptel, commercialisation, abattage et transformation.

Pour se procurer cette brochure, écrire à Chambre régionale d'agriculture, 111 Bd De Lattre de Tassigny 35013 Rennes Cedex et joindre 7 timbres à 2,20 F.



(Photo Presse d'Armor)

Guy Prigent

Vie de l'UDB

Depuis quelques jours, l'UDB compte un élu municipal de plus.

Démissionnaire pour protester contre quelques aspects trop contraignants de la loi littoral, le conseil municipal de Lanmodez (canton de Lézardrieux 22) vient d'être entièrement réélu. Seul changement, l'arrivée de Guy Prigent, un adhérent de l'UDB du Trégor-Goëlo. Guy Prigent est par ailleurs l'un des animateurs de l'association "Communes" et de l'école de mer du Trégor.

...

C'est un autre adhérent de l'UDB, Yannick Hémeury, un pêcheur de Plouézec, qui vient d'être élu à la présidence du comité local des pêches de Lannion-Paimpol. Yannick Hémeury, qui assurait jusque-là la présidence par intérim après la démission du président en titre, s'était distingué par son dynamisme, notamment au moment de la crise des crustacés qui a frappé le secteur au printemps dernier. Son élection est une confirmation logique et méritée.



Yannick Hemeury

Douarnenez : nuisibles ?

● Lors du dernier conseil municipal de Douarnenez, le maire Mazéas, déjà célèbre pour ses accès de violence à leur encontre, a qualifié à plusieurs reprises de "nuisibles" les élus opposants à son port-musée du Port-Rhu (dont l'élu UDB Yves Jardin), rendus responsables par avance de l'échec du projet. Il n'y a plus de DDT ?

● Pierre Morvan a été réélu le 29 novembre responsable de la fédération de Trégor-Goëlo, dont le bureau comprend en outre Yvon Simon, Patrick L'Héréec, Claude Cabon, Louis Moreau et Jean-Jacques Monnier, Françoise Le Scour entrant au BP.

Solidarité avec la Bosnie

Alors qu'une forte intervention militaire commence en Somalie pour y rétablir un minimum d'ordre humanitaire, la Bosnie ne suscite guère que des actions internationales symboliques.

Des initiatives se font jour, notamment en Bretagne, pour que le martyre bosniaque ne reste pas un simple sujet de lamentation.

L'UDB a participé à Nantes a des contacts en ce sens. Elle organisait le 5 décembre à Quimper, avec "l'Autre Gauche", les Verts et la Cfdt, une manifestation réclamant l'application des décisions de l'ONU (200 participants réunis en 24 h).

Nantes pour la Convention européenne des langues

Réuni ce 14 décembre, le conseil municipal de Nantes a adopté à l'unanimité moins une abstention un vœu demandant la ratification par la France de la Convention européenne sur les langues régionales ou minoritaires.

Les élus UDB sont à l'origine de ce vœu, repris à son compte par l'ensemble de l'intergroupe UDB-GE-AREV-Démocrates.

Saisi par Herri Gourmelen, le conseil municipal de Saint-Malo avait déjà voté un vœu analogue. Vote unanime à Lannion également. Et cela continue.

Un oranger sur le sol irlandais

par Roger Faligot

Charles et Diana vont au théâtre...

C'est bizarrement au moment où l'on apprend le drame dans la maison de Windsor, avec la séparation de Charles et de Lady Diana que le *Sunday Times* révèle qu'ils ont échappé à la mort en 1983. L'IRA avait en effet planifié un attentat au Dominion Theatre de Londres où le prince et la princesse de Galles devaient assister à un concert pop. Au dernier moment, un mouchard – bien dans la tradition irlandaise –, aurait alerté Scotland Yard. Cette horrible nouvelle tombe à point nommé : si elle arrive trop tard pour ressouder le couple princier, elle a été savamment distillée par la police alors que se déroule une virulente campagne d'attentats sur le sol anglais (suite aux ruptures de négociations sur l'avenir de l'Irlande).

An Arar Hag ar Stered

Dans un cadre beaucoup plus serein je suis allé aussi au théâtre à Morlaix voir "La Charrue et les Étoiles" de Sean O'Casey. *"'Farsus ha skrijus eo an Arar Hag ar Stered, kemmesket ennañ ar c'hoarzh hag al leño, ar vuhez hag ar maro. En em lakaat a ra O'Casey eus tu ar re baour, dreist holl ar merc'hed hag a ziskouez kaout muioc'h a galon eget ar baotred"* : "une tragi-comédie... empreinte d'humanisme fervent... de tendresse pour les exclus", c'est ainsi que la troupe *Strollad Ar Vro Bagan* présente son nouveau spectacle, parfaitement réussi et auquel nous convions tous les lecteurs du *Peuple Breton*, puisqu'il sera joué dans toute la Bretagne en cette année 1993.

La pièce se passe dans les quartiers défavorisés de Dublin, pendant l'Insurrection de Pâques 1916. Avec un humour caustique, O'Casey y met en présence ces petites gens aux idéaux contraires et pourtant constitutifs du mouvement de l'époque : d'un côté les hommes aux idées embuées par les vapeurs du pub et les certitudes meurtrières ; de l'autre les femmes, "plus proches de la marmite" qui tour à tour mènent le monde celtique et subissent les contrecoups des engagements des hommes.

Ces derniers, parmi les Irlandais, s'opposent entre les tenants des options socialistes, qui pensent avoir plus en commun avec les ouvriers des autres pays (y compris les Anglais) et de l'autre les nationalistes "verts", pur jus, catholiques fervents, idéalistes prêts au sacrifice suprême pour le salut de la patrie.

Cette vision n'est pas si caricaturale qu'il n'y paraît. D'abord bien mise en forme par O'Casey, magnifiquement interprétée par la troupe de Goulc'han Kervella, elle revêt un caractère d'actualité frappant, si l'on veut bien s'éloigner un instant du monde celte et se tourner vers l'Europe centrale...

Sean O'Casey fut lui-même un fondateur de l'Armée des Citoyens d'Irlande (en 1913, suite à la grève générale de Dublin). Par la suite il s'en est séparé et a émigré en Angleterre : il reprochait à James Connolly, le commandant de l'ICA, de faire la part trop belle au nationalisme par rapport au mouvement socialiste. (En 1916, Connolly fondra l'ICA dans l'Armée républicaine au moment du soulèvement). C'est un mauvais procès fait à Connolly : pour lui, l'émancipation nationale était indissociable de celle des plus défavorisés. Mais cette problématique est au cœur du puissant théâtre d'O'Casey.

Et au fond elle demeure bien actuelle. Exemple : les dernières élections législatives qui ont vu face aux partis conservateurs une percée importante de l'Irish Labour Party (fondé par la dynastie Connolly-James, le père, et Rody, le fils, fondateur du PC irlandais puis chef du parti travailliste).

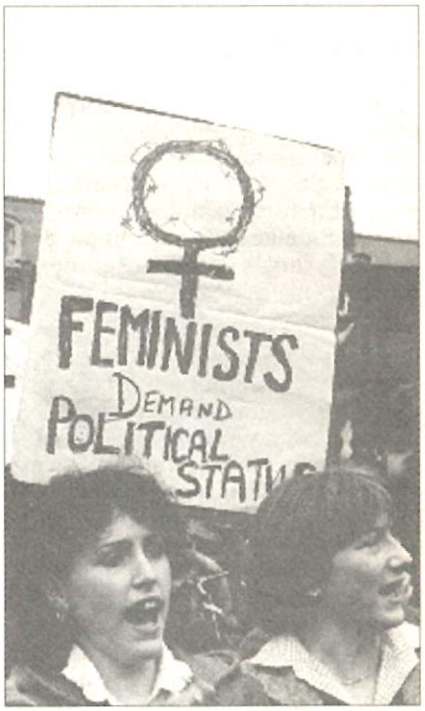
La participation de la formation de Dick Spring à un gouvernement (avec 33 députés au lieu de 16) consacre une formation qui se défend les plus défavorisés dans la terrible crise économique et se prononce pour des réformes progressistes concernant la vie quotidienne. Ce tournant avait été amorcé par l'élection d'une travailliste M[rs] Robinson, à la présidence de la république.

Mais simultanément la cause nationaliste (réunification avec les 6 comtés d'Ulster) semble plus que jamais une considération secondaire au Sud.

Le référendum sur l'avortement

Le même jour des élections législatives, avait lieu la consultation concernant l'interruption de grossesse. Il me semble que les résultats ont été mal interprétés chez nous.

Les Irlandais ont voté par une majorité de deux contre un pour permettre



aux femmes de voyager à l'étranger dans l'Europe et se faire avorter si elles le désirent. Il s'agit d'une modification constitutionnelle de taille, même si cela paraît un peu hypocrite. A tel point que les groupements "pro-life" (défense de la vie intra-utérine), c'est-à-dire proches de l'Église catholique et hostiles à toute tolérance disent que c'est désormais la voie porte entrouverte à des modifications bien plus importantes à l'avenir.

Le gouvernement Reynolds (qui vient d'être battu) avait proposé aux électeurs de voter sur la liberté de l'avortement mais seulement dans des cas limités où la santé ou bien la vie de la mère étaient en cause.

Résultat : deux Irlandais sur trois ont voté contre. Les uns parce que c'était le premier pas vers l'avortement généralisé, les autres pour la raison strictement inverse : nombre de mouvements favorables au planning familial, les mouvements féministes considéraient cette mesure comme beaucoup trop restrictive et donc inacceptable. En tous cas la consultation du 25 novembre 1992 marquera une étape décisive dans l'Histoire d'Irlande. L'avenir nous le dira.

Et en attendant comme on dit en gaélique *"Bliain nua faoi mhaise dhuit !"* (Bonne année 1993 !)

EUROPE-INFOS

La majorité socialo-droitière du Parlement européen a cautionné les atteintes à la liberté d'expression en Grèce

Saisi par Amnesty International de plusieurs cas d'atteintes à la liberté d'expression en Grèce, Max Simeoni et Christian Guyonvarc'h ont introduit, au nom du groupe Arc-en-Ciel, une proposition de résolution d'urgence devant le Parlement européen au cours de la session plénière de décembre.

De quoi s'agit-il ? Le 4 mai 1992, quatre citoyens grecs ont été condamnés à 19 mois de prison ferme pour avoir diffusé un tract intitulé *"Nos voisins ne sont pas nos ennemis"*. Ce tract appelait au développement de relations pacifiques entre la Grèce et les autres pays des Balkans et au respect des droits des minorités ethnico-linguistiques par la Grèce. Dans les prochaines semaines des procès semblables doivent se tenir. Ainsi pour avoir accordé une interview au magazine "Ena", en mars 1992, dans laquelle ils revendiquaient leur identité macédonienne et critiquaient la politique étrangère du gouvernement grec, Christos Sideropoulos et Anastasios Boulis risquent plusieurs années d'emprisonnement et de lourdes amendes. Panos Garganas, Costas Pittas, Angelos Kalodoukas, Tasia Kyrkou et Litsa Yidakou, militants trotskystes, encourent la même peine pour avoir diffusé un tract intitulé *"La question macédonienne : la crise des Balkans et la situation de la classe ouvrière"*.

Un million de Macédoniens de langue slave vivent au nord de la Grèce, mais cette minorité comme les autres (Turcs de Thrace, Pomaques, Valaques, Arvanites) n'est pas reconnue dans la constitution et la législation grecques. Dans la Communauté européenne la Grèce partage ce triste privilège avec la France.

Dans leur proposition de résolution M. Simeoni et C. Guyonvarc'h rappelaient que les condamnations déjà prononcées et les poursuites engagées par les autorités judiciaires grecques constituent une violation de l'article 10, relatif à la liberté d'expression, de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ratifiée par la Grèce en 1974, et sont en contradiction avec les principes démocratiques de la Communauté européenne qui sont clairement exprimés dans le préambule de l'Acte unique de 1985. En conséquence, le groupe Arc-en-Ciel demandait aux autorités grecques d'annuler les condamnations, d'abandonner les poursuites et de respecter le droit à la liberté d'expression.

Le groupe des Verts a soutenu la demande du groupe Arc-en-Ciel en déposant elle-même une seconde proposition de résolution semblable à la première. Mais l'initiative des deux groupes a été repoussée par une coalition qui rassemblait l'extrême-droite, la droite libérale, les démocrates-chrétiens et les socialistes. Il faut savoir qu'en Grèce l'opposition socialiste tient un discours encore plus hystérique que le gouvernement conservateur sur les thèmes de la pureté ethnique de la nation grecque et de la menace étrangère. Où va l'Europe ?...

Cultures populaires : encore une proposition du groupe Arc-en-Ciel

Proposition de résolution présentée conformément à l'article 63 du Règlement par le député Siméoni sur les cultures populaires et le patrimoine vivant des peuples et régions de la Communauté.

Le Parlement européen

A. considérant qu'il existe depuis des siècles dans les régions de la Communauté des expressions culturelles et artistiques populaires, en d'autres termes un patrimoine vivant (chants, musiques, contes et danses traditionnels, jeux et sports traditionnels, spectacles de rue, théâtre populaire, etc.), qui participent de l'identité culturelle de la Communauté ;

B. constatant que, jusqu'à ce jour, ce patrimoine vivant a été négligé par la Communauté dans le cadre de son action culturelle qui a privilégié une culture plus élitiste ;

C. persuadé qu'une valorisation et une meilleure connaissance des cultures populaires, au-delà des clichés, favoriseraient la diffusion de l'esprit européen parmi les peup^les de la communauté ;

1. estime qu'il conviendrait de rééquilibrer l'action culturelle de la Communauté dans un sens plus favorable aux expressions culturelles et artistiques populaires ;

2. charge sa commission compétente d'étudier les cultures populaires et le patrimoine vivant des peuples et régions de la Communauté dans la persC. persuadé qu'une valorisation et une meilleure connaissance des cultures populaires, au-delà des clichés, favoriseraient la diffusion de l'esprit européen parmi les peuples de la Communauté ;

pective d'une action de la Communauté dans ce domaine.

Croatie : contre la désinformation, trois arguments d'Alain Finkelkraut :

Pour sortir de Tintin

Devons-nous accepter de suivre le pouvoir serbe et certains services d'information français qui veulent faire passer tous les Croates pour des oustachis pro-hitlériens ?

– "Lors du dernier scrutin, le parti qui s'inspire plus ou moins des oustachis et remet en circulation leurs emblèmes a obtenu cinq pour cent des suffrages, c'est-à-dire deux fois moins que le Front national en France".

– "Les incorrigibles donneurs de leçons que nous sommes, nous autres Français, ne devraient pas oublier qu'il y eut davantage de résistants en Croatie qu'en France, et qu'à partir de 42, les Croates devinrent majoritaires parmi les partisans".

– "Cette adhésion française aux thèses et à la politique de l'actuelle équipe dirigeante serbe jette un éclairage effrayant sur l'assistance humanitaire dont nos médias ne cessent de se glorifier. Sous le prétexte de venir au secours des victimes, de toutes les victimes, la France contribue à vider de leurs Croates les régions choisies pour leurs richesses, dont M. Milocevic veut s'emparer".

Appel du comité Bretagne-Croatie

Faute d'une aide intensive de l'"Occident", des milliers de civils : femmes, enfants, vieillards, de Croatie et de Bosnie Herzegovine, paraissent voués à une mort certaine et atroce.

Le Comité Bretagne-Croatie, qui vient d'organiser un convoi pour Mostar (Herzegovine) a besoin du soutien de TOUS LES BRETONS pour continuer son action.

Merci d'envoyer vos chèques au Comité Bretagne-Croatie, Goas Pren, 22300 Plouber, libellés à l'ordre du "Comité Bretagne-Croatie".

Retour sur le référendum au Canada

Le 26 octobre dernier les Canadiens devaient répondre à la question : *"Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août ?"* Il s'agissait là de la troisième tentative de réforme de la Constitution en l'espace de dix ans. Il s'agit aussi d'un troisième échec.

Pourquoi ce référendum ?

Le Canada, d'abord colonisé par les Français, devient après leur défaite une colonie britannique, par le traité de Paris en 1763. En 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique crée la Fédération Canadienne comprenant quatre provinces (dix aujourd'hui) dont le Québec, province francophone ; le Canada est quasiment indépendant, mais jusqu'à aujourd'hui le Chef de l'État reste le roi ou la reine du Royaume-Uni, représenté(e) à Ottawa par un gouverneur général (il en va de même en Australie et en Nouvelle-Zélande).

En 1982, la Constitution est rapatriée de Londres et est modifiée, mais elle n'est pas paraphée par le Québec. Depuis cette date **la loi fondamentale du Canada n'est toujours pas ratifiée par le Québec.** Le référendum d'octobre dernier avait en fait pour but de mettre fin à une telle situation. Mais ce n'est pas là un problème récent : depuis le début du siècle c'est la dixième tentative pour réformer les institutions canadiennes.

Le conservateur Brian Mulroney, vainqueur des élections fédérales en 1984, et depuis Premier ministre du Canada, avait promis lors de sa campagne électorale aux Québécois de les faire revenir dans l'ensemble constitutionnel canadien "dans l'honneur et dans l'enthousiasme".

L'accord du Lac Meech, du 30 avril 1987, signé le 3 juin de la même année par les Premiers ministres du Canada et des Provinces, prévoyait le retour au Québec dans le giron constitutionnel avec un statut de "société distincte". Il devait être ensuite ratifié par toutes les provinces pour être applicable. Mais ce processus va échouer en juin 1990 avec le refus de la ratification par le Manitoba et Terre-Neuve.

La tentative de compromis de Mulroney est donc à reprendre. Les discussions entre les Premiers ministres aboutissent le 22 août dernier à un accord pour réformer en profondeur la Constitution. Une entente est signée le 28 à Charlottetown (Ile du Prince Édouard) ; elle reprend l'esprit et le contenu de l'accord du Lac Meech. Le 3 septembre, Mulroney annonce un référendum sur cette entente, prévu le 26 octobre.

Un "Maastricht" canadien

Le référendum canadien du 26 octobre a été comparé au référendum français du 20 septembre sur les accords de Maastricht. La question posée, en apparence simple, porte sur un texte complexe de soixante articles, ouvrant la porte à de nombreuses interprétations, et d'ailleurs interprété de façons différentes par les divers courants favorables au "oui" ou appelant à voter "non". Parmi ces derniers l'on retrouvait des courants à la fois nationalistes et populistes. Par contre les grands partis politiques, les "élites" économiques et intellectuelles étaient dans le camp du "oui".

La montée du "non" dans les sondages était suivie de près par les milieux d'affaires et pour certains partisans du "oui", dire non à l'entente, c'était l'insécurité et la banqueroute économique.

L'issue finale du référendum traduit sans doute aussi la fatigue de l'opinion canadienne devant les interminables discussions constitutionnelles détournant l'attention des problèmes économiques sérieux que connaît le Canada (13 % au Québec), importance de l'endettement et du déficit de la balance des paiements.

Le Canada a connu une campagne référendaire courte mais animée, avec les affiches des partisans du "oui" (par exemple "L'avenir commence par un oui" !), et celles du partisan du "non". ("A ce prix-là, c'est non" par exemple), avec de nombreuses émissions et débats télévisés, comme celui qui opposait le 12 octobre au Québec, Robert Bourassa, chef du Parti Libéral Québécois et Premier ministre de la Belle Province, à Jacques Parizeau, chef du souverainiste Parti Québécois (P.Q.).

Le contenu de l'entente

L'entente de Charlottetown reconnaît le "caractère distinct" du Québec fondé sur sa langue, sa culture, son système juridique (inspiré du Code Napoléon) ; elle établit la protection des minorités linguistiques, anglophone au Québec et francophones dans les autres provinces.

Elle prévoit la refonte du Parlement fédéral pour accroître la représentation des petites provinces, avec six sièges par province au Sénat ; ce qui a réduit par contre la représentation de l'Ontario et du Québec (perdant les 2/3 de ses sièges). Par contre elle accorde au Québec 25 % des sièges à la Chambre des Communes quelle que soit l'évolution démographique future (la natalité québécoise n'est plus ce qu'elle était !)

Elle reconnaît aux peuples amérindiens un "droit inhérent" à l'autonomie gouvernementale, avec création de gouvernements des premières nations et un champ de compétences négocié avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Cette clause concernant environ 650.000 personnes (512.000 Amérindiens, 35.000 Inuits et 100.000 métis), est la reconnaissance, pour la première fois, de droits collectifs. En outre un vote séparé des premières nations devait être organisé, avec possibilité de rejet de l'entente, en cas d'une majorité négative.

Elle modifie le partage des pouvoirs au sein de la Fédération, en définissant des secteurs pouvant relever de la compétence des provinces (forêts, mines, tourisme, loisirs, affaires urbaines et municipales), des compétences pouvant être élargies (immigration, développement régional), des compétences exclusives des provinces (culture, formation de la main-d'œuvre, mais avec maintien des services fédéraux dans ces domaines).

Cependant Ottawa se réservait le droit à des "objectifs nationaux" dans chaque champ de compétence. Les modalités d'application devaient faire l'objet de négociations ultérieures ; c'est pourquoi le leader souverainiste Jacques Parizeau a qualifié l'entente de "brouillon".

Les différentes positions

Bien sûr, le "oui" a été défendu par le Premier ministre Brian Mulroney, qui s'est fortement impliqué dans la campagne en faisant valoir que la victoire du "non" au référendum entraînerait celle du "oui" à l'indépendance du Québec.

Le Premier ministre du Québec, le libéral Robert Bourassa, était le chef de file du camp du "oui" dans sa province. Il a bien rappelé qu'il avait arraché des concessions (ce qui a en fait été nié par les hauts fonctionnaires québécois) en agitant la menace d'un référendum sur

la souveraineté du Québec. Pour lui "voter "non" au référendum, c'était franchir un pas vers la rupture et l'inconnu".

Le chef Ovide Mercredi, avocat et Indien Cri du Manitoba, faisait également campagne pour le "oui". Dirigeant de l'Assemblée des Premières Nations, il a contribué à torpiller l'accord du Lac Meech (qui n'évoquait pas le sort des Amérindiens), avant de négocier d'égal à égal avec les Premiers ministres l'entente de Charlottetown que l'APN a cependant refusé d'appuyer.

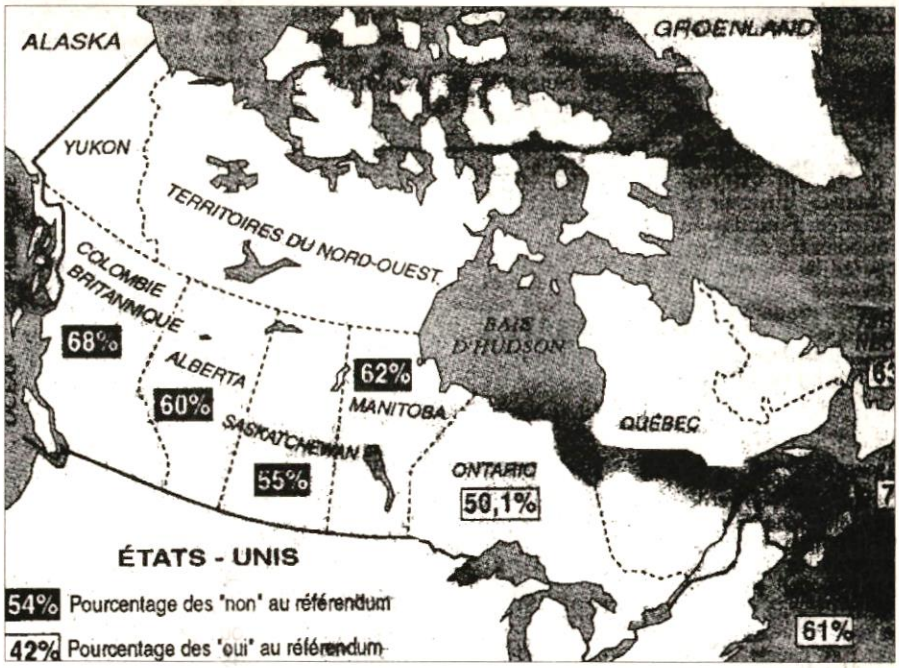
Les sondages laissaient présager la victoire du "oui" dans les petites provinces de l'Atlantique, dépendantes à l'égard des aides fédérales, et dans l'Ontario, dont le Premier ministre s'est mobilisé en faveur de l'entente.

Par contre la victoire du "non" était prévue au Québec et dans les provinces de l'Ouest, l'Alberta et la Colombie britannique ; la distance qui existe entre Vancouver et Québec, aussi grande que celle de Paris à Moscou, n'est pas faite pour faciliter la compréhension des Québécois.

Au Québec, le Parti Québécois faisait campagne pour le "non". Il a reçu l'appui de hauts fonctionnaires québécois, selon lesquels le texte de l'entente "répudie de manière concrète la théorie voulant que le Canada soit un État fondé par deux peuples". Outre les souverainistes, qui se sont bien gardés cependant de promouvoir en appelant au "non", l'idée de l'indépendance, des fédéralistes québécois déçus appelaient également à refuser l'entente.

Dans certaines provinces anglophones, des voix s'exprimaient pour le "non", en estimant au contraire des souverainistes québécois, que le Québec était trop favorisé par l'entente de Charlottetown. Pour Preston Manning, fondamentaliste et populiste, chef du Reform Party créé en 1987, le "non" devait forcer le Québec à choisir entre le Canada et l'indépendance.

L'ancien Premier ministre du Canada, le libéral Pierre Elliot Trudeau a nettement rejeté l'entente à laquelle il voulait opposer "un non qui ne sera pas séparatiste". Ayant, lors de son gouvernement, fait introduire dans la Constitution une Charte des droits et libertés des individus, il s'est élevé conte la reconnaissance des droits collectifs des Amérindiens, contre la hiérarchie créée par la "société distincte" du Québec et par l'autonomie gouvernementale des Amérindiens qu'il considère comme raciste. P.E. Trudeau apparaît comme le symbole des fédéralistes centralisateurs opposés à l'entente, en même temps que les indépendantistes québécois et les nationalistes anglo-canadiens ultra-conservateurs. Mais le dirigeant de son parti, le Parti Libéral Fédéral, a pris position pour le "oui" !



"Le Monde", 28/10/92.

Les résultats du référendum

Finalement, le 26 octobre le "non" l'a emporté par 54 %. Six provinces se sont prononcées pour le "non", dont le Québec par 55 % (les francophones y ont voté pour le "non" à 65 %, les anglophones minoritaires pour le "oui" à 85 %.

Le triomphe du "non" au Québec était prévu. Ce qui ne l'était pas c'est le triomphe massif du non dans quatre provinces anglophones.

Le "oui" l'emporte nettement dans trois provinces (Terre-Neuve, Ile du Prince Édouard, Nouveau Brunswick) qui sont parmi les plus petites et les plus pauvres, et l'emporte de justesse en Ontario (c'est là aussi une surprise).

Encore une fois donc la tentative de réforme constitutionnelle et de réintégration du Québec dans le cadre institutionnel, a échoué. Le problème n'est pas résolu, mais les électeurs sont fatigués de ce genre de problèmes. Bien malin cependant celui qui peut dire quel sera l'avenir du Canada et du Québec.

La victoire du "non " est un désaveu des dirigeants politiques du pays. Elles sont aussi un désaveu pour Brian Mulroney qui se trouve en position difficile pour les prochaines élections générales d'ici un an, qui risquent de profiter aux populistes du Reform Party. Robert Bourassa, Premier ministre du Québec depuis 1985, est également désavoué, même s'il reste convaincu "qu'il n'est pas dans l'intérêt des Québécois de désintégrer la fédération canadienne". Jacques Parizeau, leader du PQ prépare les législatives provinciales, d'ici deux ans, qui seront selon lui axées sur le thème de la souveraineté de 1980, il n'y a que 40 % des électeurs québécois qui soient acquis à cette solution.

Les Amérindiens sont déçus de l'échec du référendum et le chef Ovide Mercredi est furieux. On le comprend !

Y.J.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Union des Athées

association regroupant ceux qui ne croient pas en Dieu
Quelle que soit votre position renseignez-vous gratuitement, et sans engagement,
écrire à : UNION DES ATHÉES 03330 BELLENAVES

(Publicité)

Nous évoquons ce mois-ci trois ouvrages très différents sur l'histoire de (la) Bretagne. Deux histoires générales et une troisième, plus particulière.

Histoire de Bretagne en bandes dessinées

Un an après un premier album, Reynald Secher et René Le Honzec en publient aux éditions E.R.S. (39 bd Barbot, 35530 Noyal/Vilaine) un second dans une collection qui devrait en compter six.

Du paléolithique à l'informatique

Le tome 1 ("Les origines") va jusqu'en 830, le second va des invasions normandes à 1341, c'est-à-dire jusqu'au déclenchement de la guerre de succession de Bretagne. Une longue préface de 2 pages, inhabituelle dans ce genre de série, présente la période, sa signification, les sources documentaires. Le texte s'adresse plutôt à un adulte bien que l'album, pour le reste, soit accessible aux plus jeunes. La vie en Bretagne n'est évoquée qu'en 5000 avant J.C. Peut-être aurait-il fallu évoquer les traces de pierres travaillées datant de – 700.000 ans !

Le texte est dense, sérieux, pédagogique. Le dessin est précis, soigné et apporte en lui-même une documentation. Les planches sur les mégalithes sont exemplaires comme celle sur l'Europe celtique. L'application des couleurs est très soignée et historiquement raisonnable. On trouvera un peu sommaire l'évocation de l'Armorique d'avant les Bretons, que l'historiographie récente a pourtant fait mieux connaître, et celle des rapports Armorique-île de Bretagne.

Le second album comporte un texte résumant la période. Puis commence le récit en texte et images. Les monuments religieux, tel Ste Croix de Redon, sont remarquablement dessinés. La vie de saint Yves, les problèmes de succession deviennent familiers.

Evidemment, le genre se prête à une certaine "imagerie d'Epinal" de l'histoire bretonne. Mais le texte limite les effets simplificateurs de l'image et les auteurs ont le mérite de ne jamais chercher le sensationnel. Chaque album est vendu 55 F. On rêve de voir les bibliothèques scolaires, les centres de documentation des collèges et lycées dotés de cette série. Et l'on imagine déjà le succès qu'ils auraient, à n'en pas douter, auprès d'un jeune public plus sensible à l'image que ses aînés. On notera avec intérêt la liste des sponsors d'une édition délicate et coûteuse (pour l'éditeur) : des collectivités territoriales mais aussi des industriels, des décideurs. Les milieux économiques investiraient-ils dans la culture bretonne ? Face à l'uniformisation, une identité forte est un atout global inestimable. Et le maintien de l'identité passe plus que jamais par la connaissance de l'Histoire...

Nouvelle histoire de la Bretagne

Un épais volume de 926 pages vient d'apparaître sur les rayonnages. Ils sort de chez l'éditeur parisien Fayard (240 F) et traite, lui aussi, de l'histoire bretonne. L'auteur, le prolixe Georges Minois, déjà auteur de "La Bretagne des pitres en Trégor" (Beltan, 1987) et d'au moins deux ouvrages par an, récidive. L'avantage ? Disposer en un seul volume d'un récit complet en ce qui concerne la chronologie (de la préhistoire à 1992 !), alerte, non truffé de dates. L'auteur donne régulièrement son avis, que l'on partagera ou non. Il revendique le droit à cette histoire subjective.

Il donne clairement ses sources en particulier les 3 histoires "totales" que sont celles de J. Delumeau (1969) de Skol Vreizh (1970-1990) et d'Ouest-France-Université, riche de 6 volumes et largement inachevée.

Puisant dans les unes et dans les autres, et dans son savoir, l'auteur a pu réaliser rapidement un ouvrage clair et personnel, de 16 chapitres. Une chronologie, une bibliographie, deux index concluent le travail. La typographie est très lisible, les caractères sont bien espacés. On pourra discuter des détails, s'étonner que le célèbre Alexis devienne "Le Gourvennec". C'est dans la période contemporaine que l'on trouvera le plus à redire : le FLB eut-il jamais ses bases en Irlande (p.827). Exprimer le nombre d'adhérents par rapport à la population totale, sans comparaison avec le poids respectif des autres partis politiques de l'époque, n'a pas



grande signification. Si l'on veut prouver son extrême faiblesse, alors il faut faire des comparaisons.

Pobl est cité, et recité, mais pas Emgann. L'UDB, elle, disparaît du texte après 1980, c'est-à-dire dans la période où elle a eu le plus d'élus. Les raccourcis sont parfois excessifs : les dizaines de militants inculpés en 1992 pour hospitalité pro-basque n'ont rien à voir, dans leur grande majorité, avec le FLB des années 70. Georges Minois, bourreau de travail, travaille très vite. Attention quand même à ne pas mélanger les genres !

Des cartes comme le chemin de fer en 1914 et en 1992 sont plus éloquentes que des tirades, comme celle du réseau urbain breton ou celle de l'industrie toilière aux XVI^{e}-XVIII^{e} s.

L'auteur semble douter de la pérennité bretonne face au modernisme, à l'uniformisation, au marché unique, aux concurrences mondiales. Il semble considérer que les Bretons d'aujourd'hui et de demain sont ceux qui, à un moment de leur vie, vivront dans "l'espace Bretagne". Après tout, les Bretons répondront eux-mêmes (ou non) par leurs actes, à ce scepticisme distant que l'on pourrait trouver pessimiste.

Un style vif, un vocabulaire simple : de la bonne vulgarisation.

J.J.M.

Religion et cultures en Bretagne (1850-1950)

(180 F, Fayard, avec l'aide de Skol Uhel ar Vro)

Comme Georges Minois, Michel Lagrée traite de l'époque contemporaine. Mais il ne traite que d'elle en évoquant un siècle de bouleversements. C'est le même éditeur Fayard qui publie cette thèse de près de 600 pages, aboutissement d'une décennie de recherches. *"La Bretagne s'est modernisée avec l'aide de l'Église"*, dit-il en substance. *"L'Église a participé à la modernisation de la société"*, ce qui a permis à la Bretagne de bénéficier d'une transition amortie, d'un passage en douceur d'un monde à l'autre.

Un cahier-atlas de 67 cartes et graphiques permet de mesurer les changements démographiques, religieux, sociologiques des Bretons et l'activité culturelle, sociale et syndicale du clergé.

L'atlas est précédé d'une introduction remarquable. Elle est suivie d'une évocation minutieuse de la "christianitude" bretonne, pendant près de 200 pages.

Puis l'on mesure ce qui disparaît ou s'estompe : ***"Le monde qui s'en va"***, langue et sociabilité, avant de découvrir ***"Le monde qui advient"***, avec l'émigration, l'école, la presse, la culture de masse, essentiellement le sport et le cinéma.

L'analyse est rigoureuse, remarquablement écrite, notamment lorsque l'auteur examine les liens entre conscience religieuse et conscience économique.

On s'étonnera de le voir délaisser délibérément le champ politique, et il s'en explique. Mais la démocratie chrétienne, les cultivateurs cultivants, ancêtres des "Paysans travailleurs", le Sillon, les démocrates populaires ne peuvent être séparés de l'effort du clergé pour faire évoluer la Bretagne vers le modernisme sans les ruptures brutales provoquées ailleurs par l'industrialisation.

Le Gallo Michel Lagrée s'est intéressé, et peut-être passionné, pour la culture bretonnante, pour le mouvement breton pour la Bretagne au sens le plus large. Scrupuleux, il apporte aux lecteurs toutes ses sources et une bibliographie exhaustive.

L'époque étudiée suit la grande époque de construction d'une identité religieuse bretonne (XVII^{e}-XVIII^{es} s.) et précède la période de sécularisation accélérée (1960-93).

En concluant, l'auteur pose une question : *"Il est permis de se demander si, considérablement affaiblie, juridiquement parlant, depuis la transformation révolutionnaire, l'Église catholique n'a pas joui en Bretagne, quelque part entre 1880 et 1940, d'une pertinence et d'une influence sociale supérieure à ce qu'elle avait connu sous l'Ancien Régime, avant de s'effacer progressivement du paysage, ici comme ailleurs".*

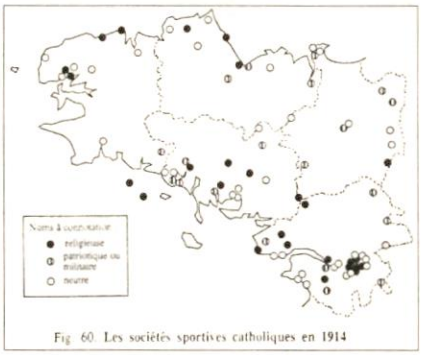


Fig. 60. Les sociétés sportives catholiques en 1914

Une autre question, qui ne nous est pas extérieure, suit : *"Cette action multiforme avait pour but de constituer une Bretagne complètement unifiée, dans l'homogénéité idéale de la chrétienté retrouvée et vouée par là-même à se distinguer d'une France officielle volontiers jugée, vu d'ici, comme infidèle à son baptême. De Jules Ferry à Édouard Herriot, du Bloc des gauches à la fin des années 1940, c'est sur ce seul point, du reste, que les liens de la "petite" avec "la grande" patrie ont été mis en cause par les grandes masses du catholicisme breton, quelles qu'aient été par ailleurs les séductions, sur certaines individualités, du nationalisme. Ce dernier repose en effet sur la conviction de l'existence d'un peuple breton, et d'une civilisation bretonne, en soi et pour soi. L'analyse spectrale menée tout au long de ce livre ne l'a guère révélé. Force est de constater que cette région est d'une infinie diversité, sociologique comme géographique (...). Avant que l'acculturation accélérée des dernières décennies et la fusion galopante des modes de vivre et de penser ne créent, sous nos yeux, une autre Bretagne".*

Le rôle spécifique de l'Église en Bretagne, cette réforme en profondeur, à bien des égards mieux réussie qu'ailleurs, ce choix des Bretons et de leurs cadres pour une voie moyenne, la volonté, plus forte depuis les années 50 et 60, d'assurer un avenir collectif perçu comme tel : ne sont-ce pas là des signes tangibles d'existence d'une communauté de destin et de volonté ?

Nous, nous l'appelons peuple et nous constatons que l'État français en comprend plusieurs.

J.J.M.

Quand la "Renaissance celtique" gêne, à Paris

A *"Panorama"*, une émission sur France-Culture, Jacques Bertrand alias Jean Markale, très introduit dans le "Tout Paris littéraire", a fait présenter par une journaliste une réédition de son livre des années 70 sur la "femme celte". Peu connaisseur mais béatement admirative, ladite journaliste s'en est ensuite prise au livre d'Alain Guillerm, "La Renaissance celtique", affirmant, entre autres bourdes, qu'il prêtait aux Celtes l'invention du porte-avions nucléaire ! La suite dépasse la critique (*"livre fou, mal écrit, projet complètement pathologique"*...), concluant qu'il fallait lire le livre de Markale et pas celui de Guillerm. On est proche de l'injure et de la diffamation. Et cela porte ! Un de nos très chers abonnés nous écrit : *"Vous diffusez aussi "La Renaissance celtique", d'Alain Guillerm. J'espère aussi que ce n'est pas votre conception, civilisatrice et raciste ?"*. Comme quoi la diffamation laisse des traces, même lorsqu'elle ne repose sur rien.

Nous avons présenté positivement les écrits d'Alain Guillerm, du "Défi celtique" à "La Renaissance celtique". Libre à chacun de partager ou non, son et notre point de vue. Il n'y a jamais eu l'ombre d'une goutte de racisme dans les écrits d'A.G., ancien membre de la direction des JSU, du PSU, et présentement élu de la fédération de l'extérieur de l'UDB. Il a le tort, aux yeux de ses censeurs, de parler des Bretons d'aujourd'hui et de leur avenir, et pas seulement des Celtes du passé.

Les critiques honnêtes opposeront les thèses de Guillerm à celle de C.J. Guyonvarc'h et F. Leroux. Quant à Markale, on sait qu'il n'a presque jamais écrit de première main. Qu'il a participé, sous la direction du héraut de la très extrême "Nouvelle droite", Alain de Benoist, à un ouvrage collectif. Qu'il a, avec son éditeur Sand, volé "Le guide de la Bretagne mystérieuse" à Gw. Le Scouézec, chose pour laquelle ils ont été condamnés en justice. Qu'il a participé au seul guide touristique de la Bretagne sans la Loire-Atlantique. Néanmoins, si les milieux historique bretons ne lui font guère confiance, J. Markale a l'oreille des médias parisiens, ce qui lui permet des ventes intéressantes et les droits d'auteur correspondants. Qu'il en profite pour enfoncer auteurs et éditeurs bretons n'est guère à son honneur.

Notre réponse : faites lire les bons livres édités en Bretagne : pas seulement "La Renaissance celtique", mais ceux de Faligot, N. Lainé, J. Martray, parus chez "Terre de Brume" éditeur à Rennes, en Bretagne. Une bonne réponse à la parisi-ânerie ambiante.

J.M.

N.B. L'ouvrage cité d'Alain Guillerm résulte de sa thèse "La pierre et le vent", dont l'édition publique fut préfacée par le grand historien Fernand Braudel. *"Livre d'une écriture remarquable, d'une technicité précise et claire, d'un intérêt plus qu'évident"* soulignait le Maître dans la Préface. Cela rend insignifiantes les critiques de "France-Culture". On peut nous commander la Renaissance celtique (voir p. 28).

L'HISTOIRE RETROUVÉE (2)

Christian Guyonvarc'h poursuit et achève sa présentation d'un livre important et passionnant : "L'histoire de France autrement" de Suzanne Citron (Éditions Ouvrières)

L'intégration des Français

Autre paradoxe dans l'histoire de l'Europe, c'est l'État le plus hétérogène sur le plan ethnique, linguistique et culturel, à savoir le "royaume des Francs" (devenu "royaume de France" vers 1254), qui a produit un modèle d'intégration fondé sur l'uniformisation : l'État-nation. Ce modèle n'est pas sans rappeler les premiers temps de l'Empire romain. Au centre le monarque, et dans les territoires conquis "ses "agents", ces gens qui dépendent entièrement de lui" (p. 63).

A partir du XIII[e] siècle, au prétexte de mener croisade contre les Cathares, les Francs conquièrent par les armes "les pays d'Oc" (Occitanie) qui étaient bien plus avancés intellectuellement que le nord. C'est sous le règne de Louis IX (le saint Louis des manuels d'histoire de France) qu'est prise la forteresse de Montséjour où s'étaient réfugiés les Cathares et que deux cents d'entre eux sont menés au bûcher. On comprendra les Occitans qui, au fait de leur histoire, doutent de la sainteté d'un tel roi.

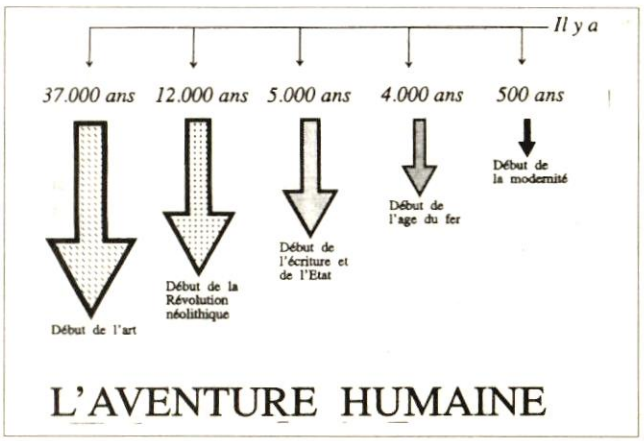
Par la guerre et les mariages les rois de France étendent considérablement leur royaume au cours des XIV[e] et XV[e] siècles (Champagne, Provence, Bourgogne, Bretagne). S. Citron rappelle les conditions de l'annexion de la Bretagne après la défaite militaire de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488 : "Il était prévu que les institutions autonomes de la Bretagne seraient sauvegardées, mais le duché fut rattaché à la France en 1532 et certains registres officiels disparurent mystérieusement. Ainsi se trouva annexé au royaume de France un pays qui n'avait jamais fait partie de l'empire carolingien et dans lequel on parlait et écrivait une langue originale, base de la tradition et de la personnalité du peuple breton" (p. 70). "Plus tard, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, les annexions du Béarn, du Roussillon, de l'Alsace, de la Lorraine compliqueront encore cette mosaïque de langues avec le béarnais, le basque, le catalan, l'allemand. Quand, au XVIII[e] siècle, la Corse sera réunie de force au royaume, une langue originale s'ajoutera encore aux précédentes" (p. 75).

Le multilinguisme généralisé subsista jusqu'à la III[e] République (une enquête réalisée en 1864 établit que plus de 50 % des Bretons, des Alsaciens et des Provençaux ne parlaient pas le français, plus de 90 % des Corses !). Mais dès le XVI[e] siècle (ordonnance royale de 1539) le français s'imposa comme langue unique dans l'administration, donc parmi les élites économiques et intellectuelles.

Les fondations de l'État-nation furent édifiées sous la monarchie absolue (François 1[er] et surtout Louis XIV). L'État, c'est-à-dire le roi ("L'État, c'est moi", dit Louis XV), qui a pouvoir de justice et celui de lever l'armée et les impôts, commande la "nation", c'est-à-dire la communauté des sujets. Avec la Révolution le pouvoir est censé passer aux mains de la "nation" qui est définie comme l'ensemble des "citoyens". En réalité la qualité de "citoyen" est très vite limitée à un petit groupe de personnes : tout d'abord les révolutionnaires partisans d'un État centralisé, puis, dans le courant du XIX[e] siècle, une élite bourgeoise et aristocratique qui se réserve le droit de vote en le liant au paiement de l'impôt. Les femmes n'y accéderont qu'en 1944... S. Citron nous fait remarquer judicieusement : "L'État-nation est supposé, depuis la Révolution, coïncider avec la "démocratie", avec le "pouvoir du peuple". Mais la majorité des États-nations de la planète ne sont pas des démocraties" (p. 103).

L'auteur montre comment dans la France du XIX[e] siècle "la "nation" devient l'objet d'une religion, qui, parfois, remplace les anciennes croyances" (p. 104). Cette nouvelle religion, le nationalisme, eut pour conséquences la reprise à grande échelle de la colonisation, puis les guerres mondiales, les totalitarismes et les génocides. Avec les fascismes et les communismes de type soviétique le XX[e] siècle, celui de l'apogée des États-nations, a produit la négation même de la philosophie des Lumières. Faisant le lien avec la Révolutiion de 1789 S. Citron ose poser la question-sacrilège : "Pourquoi ne pas admettre que les chefs révolutionnaires, en lutte pour le pouvoir au nom de la "République une et indivisible", appuyés sur une minorité de "jacobins"dans les villes et les villages, eurent un comportement qui était la négation des Droits de l'homme et s'apparentait à ce ce que nous appelons aujourd'hui le "totalitarisme" ? Simples gens ou notables, ceux qui étaient soupçonnés de n'être pas d'accord avec les dirigeants du moment furent arrêtés, jugés plus que sommairement et envoyés à la guillotine" (p. 140).

En France, si les droits individuels de la personne sont aujourd'hui plutôt mieux respectés que dans la plupart des pays du monde, les droits culturels de nature collective sont en revanche bafoués comme nulle part ailleurs en Europe occidentale. Cette politique étant un héritage de la période révolutionnaire, S. Citron nous en expose les fondements : "Les révolutionnaires français avaient fait leurs études dans des collèges royaux. Ils étaient habitués à l'idée d'UN SEUL pouvoir, celui du roi. En France, ce pouvoir était absolu, alors qu'en Angleterre, un Parlement l'exerçait à côté du roi. En remplaçant le roi par la nation, les révolutionnaires continuèrent de penser à un pouvoir qui ne pouvait se diviser. Ils proclamèrent que la "souveraineté" était "une", "indivisible", comme l'était la royauté" (p. 138).



Nul ne s'étonnera dès lors que le Premier ministre de la France de 1992, pour justifier le refus de son gouvernement de signer la Convention européenne sur les langues régionales, invoque tant "le respect de l'identité républicaine" que "l'ordonnance royale de Villers-Cotterêts de 1539". Même le ridicule s'explique.

Un avenir européen et planétaire

"Que nous le voulions ou non, de nouvelles migrations, et donc de nouveaux brassages de populations, selon un rythme et à une échelle jusqu'ici inconnus dans la longue histoire des métissages de l'humanité, semblent inéluctables" (p. 205). Au vu de l'aggravation des déséquilibres Nord-Sud, qui pourrait démentir l'auteur ?

Pour se préparer à cette perspective il faudra, selon S. Citron, "repenser l'intégration méritocratique à voie unique (qui), balisée par l'idée de "culture", au singulier, une culture qui, historiquement, était celle des élites francophones "éduquées" génère "l'exclusion, ou tout au moins" l'infériorisation" sociale et culturelle des non-admis au lycée (...). C'est entre la sixième et la troisième que continue de se fourbir la mécanique d'intégration-exclusion par la réussite ou l'échec scolaire sur la base d'un monde culturel unique" (p. 207). S. Citron propose comme alternative "une culture européenne de l'échange et du métissage". Pour y parvenir elle invite ses collègues historiens des autres États d'Europe à mener à leur tour "l'examen critique des mythes et falsifications du passé (pour) mettre sur pied, dans toute la CEE et au-delà en Europe du Centre et de l'Est, un grand brassage d'idées et de connaissances autour des représentations historiques qui sous-tendent l'imaginaire de nos différentes "nations" (p. 208). L'auteur estime que "organisées sur une large échelle et fortement médiatisées, ces confrontations pourraient atteindre des citoyens de base et faire progresser une conscience européenne interculturelle" (p. 209).

Conclusion provisoire

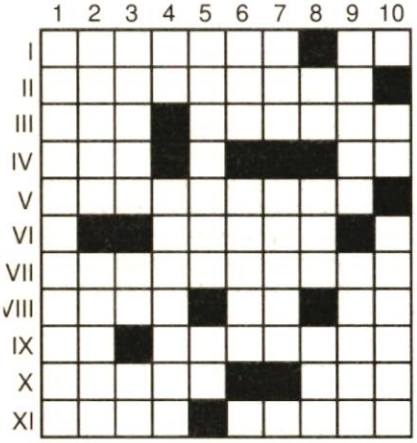
Il y aurait encore beaucoup à dire sur un ouvrage si dense qui ne manque ni d'idées originales ni d'éclairages iné-dits sur une histoire qui nous fut souvent enseignée comme un dogme. Il va sans dire que ce livre révolutionne l'enseignement historique. Les hommes et les peuples redeviennent enfin les vrais acteurs, parfois manipulés, de l'aventure humaine.

Christian Guyonvarc'h

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 46

(Quelques mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT : I. Ses coteaux produisent un vin rouge réputé. Pronom personnel. – II. Le "gros blond" de la Trinité, par exemple. – III. Lettres de Locarn. Iliens. – IV. Yann, par exemple. Pronom personnel. – V. On peut y voir les ruines du château de Ranrouët. – VI. Inversé : rejoint la Sèvre à Clisson. – VII. Fréquentent surtout les ports de la côte sud. – VIII. Notre climat l'est abondamment. Article. Terminaison bretonne francisée. – IX. Inversé : tête de brigand. Ver marin. – X. Personnage créé par Jules Verne. On peut la battre de droite à gauche. – XI. Dieu gaulois. Comme un foc ou un pavillon.

VERTICALEMENT : 1. N'a jamais tenu boutique dans une grotte de Belle-Ile. – 2. Dans certains coquillages. Ce que furent les Trente. – 3. Ce saint fut le premier évêque de Nantes. Article. Tête de vache. – 4. Epelé : repeuple la Bretagne. Dieu gaulois. – 5. De bas en haut : réalisé par les cinq départements bretons à propos de l'Europe. Article. – 6. Lettres de Quiberon. Subir le vent. – 7. Ile ou nectar. Telle certaines montagnes. – 8. En plein océan. Une proie pour l'Ankou. Tristan, par exemple. – 9. Inversé : breton, parle souvent de la mort. S'est constitué autour d'un monastère fondé par St Konwoïon. – 10. Aux confins de Scaër. Pratiquée par nombre de saints bretons.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 45

Horizontalement : I. Macpherson. – II. Avel. Eusa. – III. Lof. Anse. – IV. Palmier. Ir. – V. Évian. Moa (Moal). – VI. Ergué. Na. – VII. Turcaret. – VIII. Ub (Buez). HLS. Eog. – IX. IRA. Ubu. – X. Saint-Léger.– XI. Brouez. Re.

Verticalement : 1. Maupertuis. – 2. A.V. (Avé). A.V. (Angèle) Vannier). Ubrab (Barbu). – 3. Cellier. Air. – 4. Plomarc'h. No (Noz). – 5. Fingal. Tu. – 6. Ursule. – 7. Réarmée. Bez. – 8. Sun. Teug (Guet). – 9. Ossian. Er. – 10. Naer. Augure.

Stand langue bretonne Expolangues 93

Expolangues se tiendra à la Porte de Versailles du 20 au 24 janvier 1993. A cette occasion, nous avons le plaisir de vous annoncer comme chaque année la présence d'un stand "Langue bretonne" financé par l'Institut culturel de Bretagne/Skol-Uhel ar Vro avec la participation du Conseil général des Côtes-d'Armor.

Les organisations responsables du stand (Ti ar Brezhoneg, Association des professeurs de langue bretonne en région parisienne, Entente culturelle bretonne, Radio Bro, Diwan Paris) feront le point sur la situation actuelle du breton dans l'enseignement, dans les médias, dans l'édition, et présenteront sur place plusieurs exclusivités :

– Rencontres toute la semaine avec des membres de la rédaction du journal "Breman".

– Démonstration de jeux vidéo en breton et de la version en langue bretonne du nouveau logiciel d'apprentissage de la lecture mis au point par l'AFL (Association Française pour la Lecture).

– Lancement de "Hatoup", jeu de société breton passionnant de la maison d'édition Keit Vimp bev.

– Vente signature le samedi 23 janvier du monument dictionnaire bilingue du breton contemporain récemment paru aux éditions Skol Vreizh (90.000 termes, l'équivalent du Robert dans sa partie breton-français et du Larousse dans sa partie français-breton !).

– Présentation de "Moutig", nouveau magazine en breton pour enfants, édité par Skol An Emsav Kerne-Izel, avec l'aide de l'Institut Culturel de Bretagne/Skol-Uhel Ar Vro.

Expolangues pratique

Date : du mercredi 20 au dimanche 24 janvier 1993.

Lieu : Palais des Expositions, Porte de Versailles,Paris.

Pour s'y rendre : Métro, Porte de Versailles, ligne 12 ; bus 39, 49, PC.

16e Fest Noz d'Argenteuil

L'amicale Les Bretons d'Argenteuil, les Sonneurs et le Cercle celtique Bugalé ar Gwenn Ti Uhel organisent leur 16e fest noz le samedi 9 janvier 1993, de 21 h à 3 h du matin à la salle Jean Vilar à Argenteuil (Val-d'Oise).

Par sa musique traditionnelle, ses chants gallo ou de kan ha kiskan, la danse collective se trouve entraînée. C'est le fest noz, richesse culturelle appartenant au patrimoine breton.

Au programme : le groupe instrumental Ar Re Yaouank de St-Nicolas-du-Pélem (22) ; les chanteuses de kan ha diskan Mmes Huet et Ribaut ; les sonneurs, les chanteuses et l'ensemble musical des Bretons d'Argenteuil, les sonneurs Darl'mat.

Transports : SNCF - Gare d'Argenteuil ; RATP - Bus 140 (station Jean Borderel).

Grand parking.

Participation aux frais : 45 F

Patrig Ewen ou le rêveur impénitent

P.B. Quand as-tu commencé à chanter ?

J'ai commencé à chanter avec Gérard Delahaye vers 1970. On a fondé Nevenoë, une coopérative d'artistes. Puis sont arrivés Kristen Nogues, Yvon Le Men, Annkrist et Melaine Favennec. Nevenoë s'est arrêté car c'était difficile de faire fonctionner une telle structure : les bénéfices servaient à faire d'autres disques. Mais le noyau d'amitié est resté.

P.B. Peux-tu nous parler de tes disques ?

En 1973, j'ai sorti "Begin I 'will go". Avant, j'avais fait un 45 tours chez Kelenn. En 1977, je produis "Ker Ys", album tout en breton. Puis dans les années 80, pour Skol Vreizh, je compose un autre 45 tours "Marc'harit Al Leurger". Depuis 15 ans, je n'avais pas sorti de 33 tours ; depuis deux, trois ans, j'avais envie de sortir un autre disque : "Berceuses pour les vieux enfants". Ce titre vient d'un poème de Per Jakez Helias, tiré de Ar Men Du.

P.B. Tu as travaillé à FR3 ?

En 1983, je suis rentré à la télévision régionale. Merlin Arkenciel a duré quatre ans, jusqu'en 1987. On a appris beucoup de choses ; on a bénéficié d'une formation sur le tas, exemples : comment fabriquer une émission, comment se tenir face à une caméra. Au niveau des concerts, cela nous a desservis : on a fait moins de concerts.

P.B. Tu puises beaucoup de ton inspiration dans les Monts d'Arrée ?

Je mets tout dans les Monts d'Arrée. Sous un autre éclairage, c'est un pays immense, gigantesque, qui me rappelle les Manibogion gallois, les sagas irlandaises. C'est le pays où j'ai trouvé mes racines. Je suis né en Algérie. Un jour en 1969, j'ai traversé les Monts d'Arrée et me suis arrêté à Roc'h Trevezel ; j'étais émerveillé. Quelques mois plus tard, je travaillais à Morlaix comme métreur. Toute la base de mes récits se situe là. J'aime beaucoup ce pays. Nombreux sont les gens en Italie, Suisse, Allemagne qui connaissent les Monts d'Arrée.

P.B. Comment expliques-tu ceci ?

Il est nécessaire de faire la distinction entre la Bretagne, territoire physique et la Bretagne réceptacle des rêves. Pour les Allemands, lorsqu'ils parlent de notre pays, c'est un très grand pays, le pays des légendes.

P.B. La musique bretonne est si appréciée des Allemands ?

En 1991, je suis allé en Allemagne. Là-bas les gens nous accueillent à bras ouverts. La musique bretonne connaît un très grand succès ; on nous envie notre musique. Les gens aiment que je chante en breton. Alors qu'en France il est difficile de percer. Les Français ont la musique "Top 50". La pauvreté du "Top 50", c'est fou ; les financiers lancent les "Top 50". Les modes musicales c'est typique à la France. En Bretagne on a une culture extraordinaire ! Un public de connaisseurs, d'ailleurs les artistes parisiens viennent rarement se faire tester en Bretagne.

P.B. Comment expliques-tu ces phénomènes ?

On a une âme, un état d'esprit qu'on ne retrouve nulle part. Notre esprit est imaginatif, on est proche des Gallois, des Irlandais, des Ecossais ; on est des rêveurs. Tant que tu rêves, tu es vivant, tu vas de l'avant. Les gens qui n'ont plus de rêves meurent...

P.B. Tu es aussi conteur ?

On me donne une image de conteur. Je suis d'abord chanteur et musicien. Je suis un chanteur et un musicien qui raconte des histoires. La chose la plus importante, c'est de faire rire les gens, de les faire rêver. Mon but n'est pas de leur faire prendre conscience de telle ou telle chose. Le rêve, c'est un peu l'évasion. Mais il ne faut pas confondre l'évasion et la fuite (fuite : négation des problèmes).

P.B. Tu t'es produit à "Gouel ar Brezhoneg" ?

Ces fêtes, c'est typique à la Bretagne ; c'est très bien. Ailleurs il n'existe pas ça. A la dernière fête, il y avait une monnaie bretonne. C'est la preuve qu'il y a une fantaisie, un rêve. Les gens qui ne rêvent pas, ils ne font rien ; ils se contentent de critiquer les organisateurs. C'est fantastique ce qu'ils font, des gens comme Yann Puillandre !

P.B. Tu as beaucoup tourné avec les Bleizi Ruz ?

On a fait beaucoup de tournées ensemble. Je chante dans leur dernier disque. Lors du festival "Celtic Tour" en RFA en 1979, on avait donné 15 concerts en un mois, 24 concerts l'année suivante.



P.B. Cette reconnaissance internationale de la musique bretonne doit beaucoup à Stivell ?

Oui, Stivell est reconnu mondialement. Il a contribué à faire connaître la Bretagne. Il a accompli un travail énorme. Si on a pu tourner en Allemagne, c'est grâce à lui.

P.B. Comment juges-tu le Paysage Musical Breton ?

C'est reparti en plus fort. Dans les années 80, l'ombre du fric planait partout. Maintenant, dans les années 90, on en revient. Il y a des choses extraordinaires qui sortent : Barzaz Trio, Dan Ar Braz, Bleizi Ruz. La qualité est très forte, remarquable même.

Propos recueillis par Hervé PERSON

PS : *Si vous désirez organiser un concert avec Patrig Ewen, contactez IPISITI, 23 rue Kerfraval, 29600 Morlaix.*

Ce mois-ci Patrig Ewen vient de sortir un nouvel album. Il nous a semblé intéressant d'interroger ce chanteur, marqué par les Monts d'Arrée. On se reportera aux interviews de Youenn Bihan (janvier 92) et de Dan Ar Braz (février 91) où ces musiciens affirment, comme Patrig Ewen, le succès que remporte la musique bretonne à l'étranger (sauf en France) et ce que doivent tous les musiciens bretons à Alan Stivell.

SELAOUIT



TRANSMUSICALES : Rendez-vous annuel des rockers branchés, les Transmusicales de Rennes, version 92, sont sorties des sentiers battus par les rythmes éclectiques en révélant à un public "médusé" (dixit *Ouest France*) un jeune chanteur breton, Denez Prigent... que le Kan ar Bobl de Lorient a déjà consacré en 1990.

Voilà déjà un petit moment que Denez et son groupe Daouarn enchantent les amateurs de festou-noz et le PB aura certainement l'occasion d'y revenir puiqu'on annonce une cassette qui pourrait être très bientôt suivie d'un CD.

Qu'on me permette cependant de prévenir dès maintenant un public non-averti : s'il n'y prend garde, d'autres "révélations" du même tonneau le guettent, tant la Bretagne est riche de talents superbement ignorés des grands médias (et je ne parle pas forcément du Top 50...). Gare au traumatisme !



XAVIER GRALL CHANTÉ PAR DAN AR BRAZ : (Keltia Musique, KMCD 34 M 312).

DAN AR BRAZ : "Rêve de Siam" (Keltia Musique, KMCD 33 M 307).

DAN AR BRAZ : "Les Îles de la Mémoire" (Keltia Musique, KMCD 32 M312).

Faudra-t-il désormais l'appeler "Trois d'un coup" ? Dan ar Braz le prolifique est un vieil habitué de Selaouit (1), mais là, le bougre fait très fort : trois disques d'un seul coup d'un seul, cela relève du Guiness Book !

Relativisons quand même : deux de ces disques sont pour l'essentiel des reprises d'albums plus anciens.

Ainsi, **"Xavier Grall chanté par Dan ar Braz"** reprend plusieurs des plages d' "Allez dire à la ville", dont la chanson qui donne son titre à ce disque paru en 1978, mais aussi "Amour Kerne", "La plainte de Yann Vari Perrot", "Toi, fils de rois", tandis que deux autres chansons, "Les Déments" et "Les Marins", sont tirées d' "Acoustic" produit en 1982. Signalons aussi trois inédits, dont "Solo", extrait du texte que Xavier Grall nous a laissé en guise de testament.

Dan ar Braz ne s'approprie pas les écrits de Xavier Grall. Au contraire, il les restitue avec une grande humilité qui ne nuit en rien à la conviction de l'interprétation. Dan sait s'effacer derrière l'écrivain, mais ne renonce pas à partager avec lui – et avec nous – cet amour de la Bretagne que l'on retrouve au détour de chaque phrase. "Xavier Grall chanté par Dan ar Braz" est un bel hommage pudique à un auteur breton trop tôt disparu.

"Rêve de Siam", le second disque, est, lui, totalement inédit. Il s'agit en fait de la musique originale (BOF) du film d'Olivier Bourbeillon, également intitulé "Rêve de Siam". Un film dont Yves Jardin, le cinéphile attitré du "Peuple Breton", vous a déjà dit tout le bien qu'il pensait (2).

"Rêve de Siam" – le film– se veut la chronique d'une ville, Brest bien sûr, et d'une résistance menée contre une opération immobilière. Un air connu en Bretagne...

"Rêve de Siam" – le disque – nous redonne, à coups de petites touches successives et subtiles, ce climat – bruineux ! – cette vie animée du grand port du bout du monde, de ses quais, de ses bistrots. Une atmosphère, une réussite.

Et voici **"Les Îles de la Mémoire" :** Je l'ai gardé pour la bonne oreille car c'est celui que je préfère. Exclusivement instrumental, il reprend plusieurs des thèmes (retravaillés) de "Douar Nevez, "Acoustic" ou "The Earth Lament". "Les Îles de la Mémoire", indique le guitariste, est "une compilation d'émotions présentes et passées" regroupées là parce que "de couleurs similaires". De fait, ce disque ne s'écoute pas comme un compil' ordinaire. Il y a, là encore, un climat, une atmosphère, comme seul le grand Dan peut en créer. Et une unité de son : même les morceaux inédits, plus ou moins récents – "Anne de Bretagne" a été écrit en 1983 pour une pièce de théâtre – y sont tout à fait à leur place. Un travail d'orfèvre en même temps qu'un infini plaisir pour l'auditeur.

PATRICK EWEN "Berceuses pour les vieux enfants". (LORKO 1PE, Diffusion Breizh).

Le geste de Morvan Lez-Breizh et le récit de sa mort, à l'issue d'un dernier combat, épique et victorieux, contre les Francs... les aventures de Kimiad, le jeune matelot... la triste histoire de Marc'harit Al Leur-Gêr, sorcière et diablesse au "corps jaune et long comme un ver de terre", qui terrorise les tout-petits... la bataille de Kerlouan qui voit s'affronter guerriers bretons et vikings et se termine par l'enlèvement de Bran, "l'Oiseau Divin des Celtes"...

Et bien sûr les Monts d'Arrée, "pays d'eau" où Patrick Ewen puise sa force et son inspiration "car l'eau c'est la vie". Et son humour : car c'est aussi le pays de "ceux qui boivent cul-sec et qui puent des pieds"...

Tel est l'univers de Patrick Ewen, chanteur, musicien et conteur breton, tels sont ses héros, qu'il aime à nous camper en quelques mots forts et bien choisis.

Je ne vous présenterai pas Patrick : il le fait lui-même, dans ce numéro du "PB", en répondant au feu roulant des questions de Hervé Person.



En revanche, je vous conseillerai de vous procurer sans plus attendre son nouveau disque, "Berceuses pour les vieux enfants" qui lui permet de rompre enfin un long silence désespérant.

Aidé dans sa tâche par son vieux complice Gérard Delahaye, par Kristen Nogues et Patrig Molard, Éric Liorzou et Loïc Le Borgne (tous deux de Bleizi Ruz) et quelques autres encore, Patrick Ewen vous entraînera dans son monde fabuleux, qu'il ne demande qu'à partager.

Jouant des contes et des complaintes, alternant les textes dits et leur traduction chantée sur une musique aux accents souvent exotiques, Patrick Ewen navigue sans cesse entre breton et français sans jamais heurter un récif : c'est que sa démarche coule de source et devrait naturellement intéresser toutes les classes bilingues de Bretagne. Mais pas seulement : "Berceuses pour les vieux enfants" s'adresse en réalité à tous les jeunes de 7 à 77 ans...

La beauté du texte de Pierre-Jakez Helias, "Luskellerez evid eur vugel kozh" qui débute le disque en breton pour le conclure en français tout en lui donnant son titre, ne peut laisser personne indifférent. Pas plus que la force qui émane d' "An Droug Hirnez" l'un des deux seuls titres déjà enregistrés (3).

Au total un disque sympathique et jubilatoire, plein de vie, de poésie et de bonne humeur, avec juste ce qu'il faut de mystère et d'effroi. Tonique et recommandé.

Pierre MORVAN

(1) PB nos 297, 324, 343-344.
(2) PB n° 347.
(3) "Ker Is" (MZ 001).

Témoignage d'un émigré breton

Je suis de Bannalec. J'ai été en 1952 dans l'obligation de partir. Dans la contrée il n'y avait pas de travail. J'ai eu une offre d'un recruteur pour un travail saisonnier dans le nord de la France (Sucrerie Delloye et Abscon) le contrat était blanc, le prix était fait en arrivant à l'usine (un prix minimum), mais les habitants de cette région étaient pour moi et mes compatriotes de très braves gens, d'une grande gentillesse, hospitaliers, très généreux.

Je voyais à travers ces gens une France généreuse et accueillante, le travail avait été de deux mois.

L'année suivante, j'ai eu du travail dans l'Aube et la Seine-et-Marne, ce n'était plus le Nord ou le Pas-de-Calais. Les habitants de cette région étaient inhospitaliers, tricheurs et racistes envers nous. J'ai vu des ouvriers français faire grève pour notre renvoi (nous mangions leur pain !). La nourriture pour nous dans certaines fermes : des bêtes crevées.

Plus tard j'avais trouvé du travail à Romilly-sur-Seine, à l'usine Frimatic, je commençais à bien gagner ma vie quand soudain je fus appelé à la direction de cette usine, c'était pour mon licenciement pour malfaçons volontaires, avec l'appui de deux faux témoins et la couverture du syndicat de l'usine.

Je suis resté dans cette région sans aucune promotion jusqu'en 1969. Ensuite je me suis rendu dans la région parisienne, après quelques tests concluants j'ai fait les fonctions de commis forestier dans cette fonction, j'ai eu des problèmes de santé, le patron n'aimait pas les Bretons (mais par rapport à l'Aube et la Seine-et-Marne, mon salaire était le double...).

Je retrouvais un travail dans l'automobile comme réceptionnaire principal (P3), mon salaire augmentait, mon chef se nommait M. Dapsens, originaire de Tourcoing (Nord). C'était un homme très compétent et gentil, il me disait souvent qu'il avait une grande estime pour les Bretons, pour leur courage et leur bon cœur, il était pour notre autonomie (13 ans dans l'automobile).

Mon avis sur les retraités bretons en retour au pays, ce n'est pas bien de leur part de faire obstacle à l'emploi, le déracinement est terrible, ça crée une dissension et une démoralisation.

Le Français est d'apparence très gentil, mais il a une mentalité mesquine et étriquée, par derrière à coups de bâton retourné !

Rarement je vais en Breagne. Cette année, je dois m'y rendre pour l'anniversaire de l'assassinat de l'abbé Perrot et de nos frères irlandais (Pâques 1916).

J'ai de bons rapport avec mes amis bretons et les habitants du Nord et du Pas-de-Calais.

Ci-joint un certificat de M. Dapsens me concernant.

Au sujet de l'avenir de la Bretagne : il est prouvé que le paysan breton ne parviendra pas à améliorer son sort et à faire aboutir ses revendications au sein des syndicats français. Ceux-ci sont une émanation des structures centralisatrices qu'ils n'ont jamais dénoncées.

Les paysans bretons, les pêcheurs et les ouvriers des usines n'obtiendront satisfaction de la part du gouvernement, que le jour où ils remplaceront dans leurs manifestations "La Marseillaise" par le "Bro goz ma zadou" et le drapeau tricolore par le Gwen ha du. Le peuple breton a toujours été berné, il continue à faire les frais de toutes les politiques de gauche et de droite, et il est trompé par tous les politiciens, à part l'UDB.

Pierre

Les cornes, apanage de Kernunos

Messieurs,

Abonnée au "Peuple Breton", je lis avec intérêt votre revue. Tout en approuvant l'illustration de votre première page couverture de novembre 92, représentant Pasqua en cochonnet et sa vindicte "... les Bretons c'est comme les cochons...", je reste hésitante quant à l'appréciation à donner au dessin illustrant l'article "Lorient a-t-il son Duguesclin ?".

Vous représentez la Bretagne avec des ramures de cerf, libellé par "La Bretagne cocue par ses propres élus". Cette phrase me mécontente parce que vous adoptez l'adage que "corne" égal cocu, faiblesse, expression insufflée par l'Église catholique, et si popularisé ! Pourtant au temps des Anciens Celtes, et pourquoi pas actuellement, les cornes étaient l'apanage de Kernunos, dieu de la puissance, etc. C'est d'ailleurs ce dieu qui est pourchassé par saint Michel et saint Georges.

Les chrétiens l'ont transformé en démoncornu. Alors il est dommage que le "Peuple Breton" prenne les mêmes souliers (en l'occurrence les mêmes sabots) que ceux qui falsifient notre passé spirituel.

C'est une des réflexions que se propose d'expliquer le groupe nantais "Etre Celte aujourd'hui" lors de clairières, ainsi que d'autres thèmes, tels que : le monde actuel, la nature, l'écologie, la tradition. Pour plus de renseignements, 40.30.88.98.

Meilleurs sentiments bretons.

J.F., Nantes

Drapeaux et mairies

Le "Gwenn-ha-du" à la mairie de Lorient ? Ce n'est pas nouveau. Il y flottait à l'époque où Joël Guégan était adjoint au maire, comme en témoigne l'extrait de "Ouest-France" du 26/11/89, signalant la disparition dudit drapeau... après le passage de Joël Guégan dans 'opposition. Le jour où j'écris, Lorient n'a pas encore émis de vœu pour la ratification, par l'Etat français, de la charte européenne des langues régionales et minoritaires, ce que beaucoup de conseils municipaux ont déjà fait. Mais cela ne saurait tarder ; les élections approchent. Les avancées culturelles ne sont possibles qu'avec un rapport de force politique favorable.

Q. Lanester

N.B. Le drapeau breton flotte, bien sûr, sur la mairie de Lanester également.

O.F. 26/4/89

Drapeaux bas

Je reçois deux courriers sur des drapeaux installés en ville. Le premier me signale qu'il n'y a plus de drapeau breton sur l'Hôtel de ville. Avec ce commentaire perfide : **"Est-ce parce que Joël Guégan a quitté les bancs de la majorité pour ceux de l'opposition ?".**

La seconde lettre parle de Ventspils, notre ville-jumelle en URSS. Mon correspondant suggère qu'on hisse **"le drapeau de la Lettonie, en lieu et place du drapeau soviétique, sur le mât situé au rond-point du Moustoir. Ce serait le moyen de soutenir symboliquement les aspirations de cette république balte, qui vient de condamner les accords d'annexion germano-soviétiques de 1940".** On verra, quand le maire de Ventspils en fera lui-même la demande...

Manœuvres (suite)

Chers amis,

Nous venons vous donner des nouvelles de notre association. Tout d'abord nous nous occupons exclusivement de l'Irlande et nous essayons d'en faire connaître la réalité.

Or dans le cadre de la commission rogatoire du juge Le Vert contre les personnes ayant hébergé des Basques, les trois animateurs de l'association ont été entendus par la P.J.

22-10 : Notre présidente gardée à vue 27 heures.

22-10, 26-10 : Son ami, l'un des 3 Irlandais de Vincennes, Stephen King, gardé 4 jours, inculpé d'association de malfaiteurs, notre listing saisi lors des perquisitions.

4-11 : L'animateur local de Brest interrogé 4 heures (sur simple convocation) et menacé de garde à vue s'il ne fournissait pas son exemplaire du listing déjà saisi (?)

Il nous semble que dans le cadre d'un dossier vide on essaie d'attirer les médias sur "l'Irlandais de Vincennes".

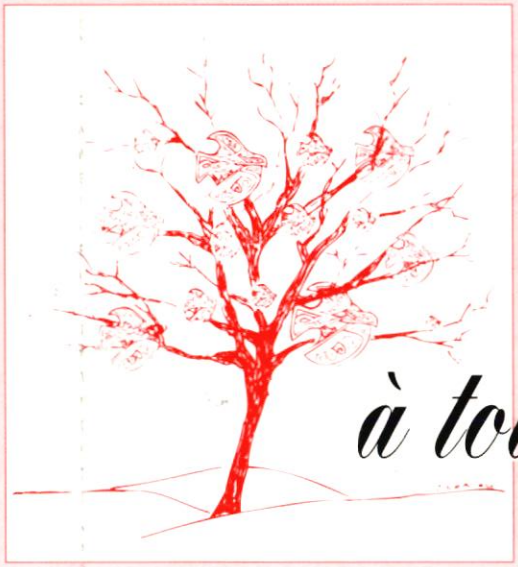
Ph. Rogel

NDLR : Solidarité Irlande, bulletin d'information, centre social de Pen ar Creach, rue du Pr Christien 29200 Brest (70 F par an à l'ordre de Ph. Rogel).

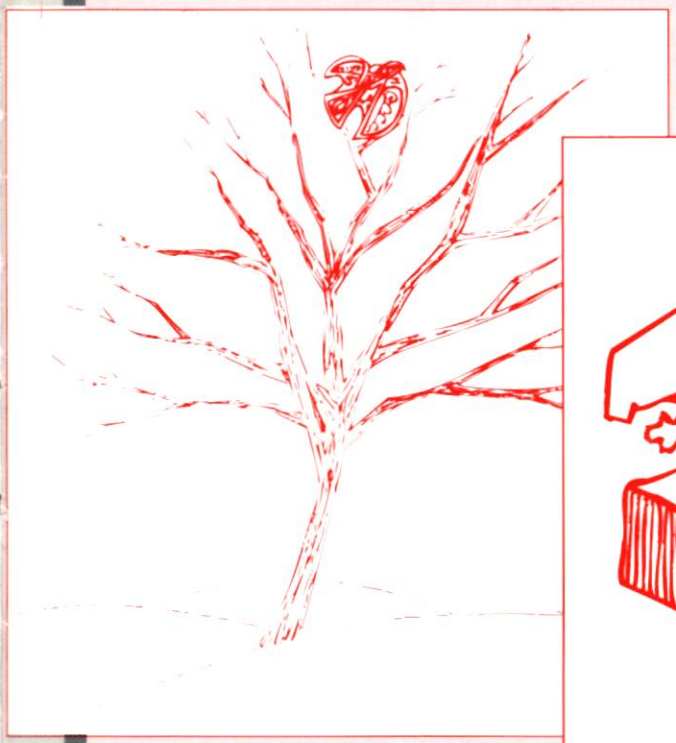
Bloavezh Mat

par Y. CORIOU





à tous !





à l'UDB et au PB !

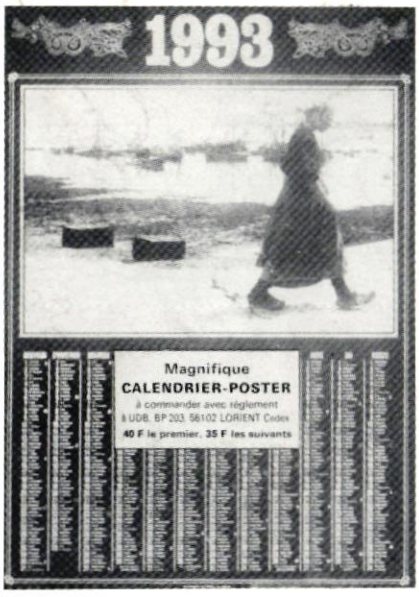


Cantonale à Plouaret

L'UDB obtient plus de 9 %

A la suite du décès du conseiller général sortant communiste F. Cadoudal, une élection partielle a eu lieu le 13 décembre dans le canton de Plouaret. Avec deux semaines de délais de campagne, l'UDB a manqué de temps face à l'héritier du sortant, le maire de Plouaret, et face aux maires PS et de droite en lice. Le communiste arrive en tête au premier tour avec 31 % devant la droite (29 %) et le PS (22,8 %). Le candidat UDB, Patrick L'Héréec, adjoint au maire de Plounérin, obtient 48,5 % des voix dans sa commune, 9,1 % sur le canton, progressant de 2,4 % en 4 ans. Il devance le conseiller municipal "vert" de Vieux-Marché (7,7 %). Un accord, possible sur le fond, entre les deux formations, et une campagne un peu plus longue, aurait permis à P. L'Héréec de frôler les 20 %. Le résultat du 13 décembre est prometteur pour l'avenir.





LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme"**, 38 F (franco)
- ❑ **"La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France"**, 29 F
- ❑ **"L'Europe régionale"**, P. Romus, 87,50 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques"**, 37,50 F (franco)
- ❑ **"Atlas de Bretagne"**, "Skol Vreizh, 2e édition, 170 F (franco)
- ❑ **"La Renaissance celtique"**, Alain Guillerm, 106 F (franco)
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue"**, F. Morvannou, *Tout sur le breton, ou presque*, 45 F (franco)
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions"**, 20 F
- ❑ **"Bugel ar c'hoat"**, Fanch Péru, 40 F (franco)
- ❑ **"Madeleine"**, *Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec*, 52 F

Bon de commande à recopier. Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.